

*l'Anti*capitaliste

N°77 | JUIN 2016 | 4 €

la revue mensuelle du **NPA**



L'UNION EUROPÉENNE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE DES MIGRANTS



DÉCADENCE ET CRISE OUVERTE DE L'INDUSTRIE DU NUCLÉAIRE



LA MOBILISATION CONTRE LA «LOI TRAVAIL» : ENFIN DE L'AIR!



LE GRÈVE GÉNÉRALE DE MAI-JUIN 1936

EDITORIAL

Régine Vinon Derrière l'attaque contre la CGT, le mépris de classe **P3**

PREMIER PLAN

Claude Kaiser L'industrie du nucléaire en crise ouverte **P4**

Dominique Malvaud Nucléaire, chronique d'une décadence **P6**

ACTUALITE

Yann Cézard La mobilisation contre la «loi travail» : enfin de l'air! **P8**

Henri Wilno «Ça va mieux»? **P10**

Joseph Daher Quel «processus de paix» pour la Syrie? **P12**

DOSSIER

Galia Trépère L'Union européenne à l'épreuve de la crise des migrants **P14**

Christine Héraud Une catastrophe humanitaire sans précédent **P17**

Bertold du Ryon Accord UE-Turquie Quand l'Europe se barricade **P20**

Régine Vinon France: une politique hypocrite et indigne **P22**

Bertold du Ryon Allemagne: derrière les discours, quelles réalités? **P24**

Claire Rodier, Galia Trépère

«Placer une épée de Damoclès au-dessus de chaque étranger» **P27**

Galia Trépère La nécessité d'une autre Europe **P30**

REPERES

Régine Vinon La grève générale de mai-juin 1936 **P32**

FOCUS

Jean-Philippe Divès Le mémorandum Tsipras **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site national du NPA : <http://npa2009.org/publications-npa/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAG 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail : <http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction:

Yann Cézard, Jean-Philippe Divès (chargé de l'édition), Ugo Palheta, Jean-Paul Petit, Galia Trépère, Régine Vinon, Henri Wilno.
Pour contacter la rédaction : contact-revue@npa2009.org

Gérant et directeur de la publication:

Ross Harrold

Diffusion:

01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0519 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société éditrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

Le 7 mai 2016, au meeting de la fête du NPA Paris. Photothèque rouge/Milo.



Derrière l'attaque contre la CGT, le mépris de classe

PAR RÉGINE VINON

«La CGT ne fait pas la loi dans ce pays», «bras de fer entre gouvernement et CGT», que n'a-t-on entendu fin mai de la part des membres du gouvernement, de Hollande et des médias! Haro sur la CGT, ce syndicat qui prend en otage la pauvre France, juste sur le point de se redresser (le «ça va mieux» hollandais) et qui en prend un coup avec les pénuries d'essence, les grèves, les manifestations – la chienlit, quoi. Et les économistes de calculer l'incidence sur la croissance de ce mouvement de contestation... Les mêmes qui n'ont sans doute pas eu le temps de se pencher sur l'énigme du prétendu million d'emplois que devaient faire sortir de terre les 41 milliards versés au patronat!

VOUS AVEZ DIT MINORITAIRE?

Un des arguments les plus fréquents: la CGT serait minoritaire, d'où sa radicalité. Ceux qui affirment cela sont vraiment bien placés pour le faire: Valls et Hollande sont tellement majoritaires qu'ils sont contraints de faire passer au forceps, à l'aide du 49.3, cette loi sans débat au parlement, faute de pouvoir compter sur les députés de leur propre parti pour voter un texte honni. Une forte majorité de la population, qui ne se dément pas semaine après semaine, malgré des torrents de propagande, affirme qu'elle ne veut pas de cette loi. Qui est minoritaire? Le gouvernement, seul contre tous, ou la CGT qui exprime actuellement la volonté d'une opinion majoritairement opposée à ce énième recul social? Le gouvernement essaie, en se focalisant sur la seule CGT, de faire peur. Mais tous ceux qui savent regarder voient bien que si la CGT est le syndicat le plus puissant dans la rue, elle est loin d'être seule. FO, Solidaires, des organisations d'étudiants et de lycéens sont à chaque fois présents dans les cortèges et les actions. Et surtout, derrière ces attaques, salariés et jeunes comprennent bien que nos gouvernants s'en prennent à eux. Ils ressentent le mépris à leur égard, pauvres brebis égares et imbéciles qui non seulement ne comprennent pas que le gouvernement œuvre pour leur bien, mais se font manipuler par un Martinez avec un couteau entre les dents... Grossière, la manœuvre, quand même!

UNE LIBÉRATION

Nombreux sont les salariés qui se réjouissent de cette attitude combative de la CGT, qu'elle n'avait pas du tout au début du mouvement. Il a fallu que les jeunes poussent la centrale à organiser une première riposte avant le dé-

lai prévu. Puis, lors du congrès de la confédération, en avril, en pleine contestation sociale, la direction a bien senti que la base voulait en découdre et jugeait la politique menée trop timorée. Du coup, Martinez a fini par adopter un ton qui correspond à la volonté de sa base, de militants ouvriers trop longtemps obligés de subir les mauvais coups sans réaction à la hauteur des attaques. Ça y est, ils peuvent crier leur colère, l'affirmer à de nombreuses reprises, discuter de la grève reconductible, meilleur moyen pour faire reculer le gouvernement. Oui, une véritable libération, une bouffée d'air frais après des décennies d'attaques contre le monde du travail.

Et le mouvement est reparti de plus belle avec une participation à la journée du 26 mai en hausse par rapport aux précédentes, les grèves qui se développent dans les raffineries, à la SNCF, dans l'aérien, dans de nombreuses entreprises comme les entrepôts d'Amazon par exemple, ou encore les vacataires de la Bibliothèque nationale de France.



Auto-mise en scène parodique de grévistes de juin 36: le couteau entre les dents pour effrayer les patrons... «Grèves d'occupation d'usines», 1936, réalisation collective attribuée à Jacques Lemare.

EN BELGIQUE AUSSI...

Et puis, nous ne sommes pas seuls à nous opposer aux contre-réformes du travail: en Belgique, une contestation se développe contre leur loi El Khomri à eux qui a pour nom la loi Peeters, un ex-responsable patronal. Comme c'est bizarre, on y retrouve aussi l'inversion de la hiérarchie des normes avec l'individualisation des négociations avec les employeurs, l'annualisation généralisée du temps de travail, la possibilité d'imposer

100 heures supplémentaires non récupérables et sans négociations préalables. Cerise sur le gâteau à destination des patrons: des contrats zéro heure comme en Grande-Bretagne. Là aussi, les salariés se dressent contre cette politique qui marque un insupportable retour en arrière.

LA PEUR EN TRAIN DE CHANGER DE CAMP?

Cela faisait trop longtemps: avec le mouvement en cours, des travailleurs dénoncent, s'opposent aux attaques, ils s'organisent et se rassemblent pour défendre leurs intérêts, c'est d'ores et déjà un des acquis importants de ce mouvement. Et cela change l'état d'esprit de bien des salariés au-delà de ceux qui se mobilisent. Ce mouvement est légitime et puissant, et il vient de loin.

Ce que prouve l'agressivité du gouvernement contre la CGT, c'est une saine crainte devant la force des travailleurs. Et cela aussi, c'est déjà une victoire. □

L'industrie du nucléaire en crise ouverte

PAR CLAUDE KAISER

Comme on le voit désormais, l'industrie du nucléaire civil est entrée dans une spirale de déclin inexorable que les pouvoirs publics ont été parfaitement incapables d'anticiper. Pas un jour ne se passe sans qu'une nouvelle tuile ne dégringole sur Areva ou EDF, à tel point que l'on pourrait être amené à penser que cette accumulation de déboires est orchestrée pour préparer l'opinion à ce qui nous attend...

Et ce qui nous attend, c'est une diminution bien plus rapide que prévue de la part du nucléaire dans la production énergétique française, avec une explosion des coûts de l'électricité et une incapacité à fournir la production nécessaire dans les périodes de pointes de consommation, faute d'avoir anticipé la transition vers les renouvelables.

Parmi les derniers ennuis d'Areva, le scandale de la falsification des dossiers de fabrication des composants nucléaires sur le site du géant français au Creusot n'est pas le moindre. Tout a commencé lorsque de lourdes erreurs industrielles ont été commises par Areva qui a fourni à EDF et au géant chinois CGNPC des cuves comportant des « zones de faiblesse » pour les réacteurs EPR. Ainsi, alors que la résistance doit être partout de 60 Joules minimum, diverses zones des cuves présentent des résistances nettement inférieures, descendant jusqu'à 36 Joules seulement.

Les conséquences de la découverte de ces malfaçons ont été diverses : d'une part les deux EPR chinois et celui de Flamanville (Manche), qui connaissaient déjà de graves retards, sont définitivement plombés et d'autre part, Areva a été forcée de mener un audit interne de ses activités. Et là, patatras : sur son site du Creusot, devant la gravité des découvertes, l'entreprise a dû avouer « des irrégularités dans le contrôle de fabrication d'environ 400 pièces produites depuis 1965, dont une cinquantaine seraient en service sur le parc électronucléaire français ».

Cette affaire est très grave car en effet, contrairement aux cuves des réacteurs EPR qui ne sont pas en activité, cela signifie que des dizaines de pièces comportant des malfaçons sont actuellement en service dans le parc nucléaire

français mais aussi à l'étranger, augmentant encore le risque d'un nouveau Fukushima. Le mépris de cette filière sans scrupule pour la population et les travailleurs est décidément sans limites.

supposée « expertise » française dans le domaine nucléaire. Les clients d'Areva lui demandent désormais des comptes. Du côté de la Bourse, le titre Areva a déjà reculé de près de 20% depuis le début de l'année. Ce titre valait 72 euros en 2007, il est



La centrale de Bugey, dans l'Ain, en 2007. Photothèque rouge/Babar.

RÉPUTATION ET CONFIANCE RUINÉES

Quant à la fameuse ASN (Autorité de sûreté nucléaire), réputée intraitable, elle est ridiculisée par ces affaires à répétition et ne rassure plus personne. Mais ce qui est positif pour les antinucléaires, c'est que cette fois-ci, la réputation d'exemplarité d'Areva est définitivement ruinée de même que la

aujourd'hui à moins de 4 euros... Les bourgeois capitalistes eux-mêmes lâchent l'affaire puisqu'ils estiment que pour l'année 2016, le bénéfice net par action pourrait baisser de 90%. Dans l'opinion publique, la confiance qu'entretenaient les médias depuis des décennies est complètement battue en brèche et l'idée de la sor-

tie du nucléaire progresse inéluctablement dans les esprits.

Mais la série noire pour les nucléocrates ne s'arrête pas là. Puisqu'il est désormais avéré que les nuages radioactifs ne s'arrêtent pas aux frontières, les voisins de la France commencent eux aussi à s'inquiéter sérieusement de l'état de notre parc nucléaire et du danger qu'il fait courir à toutes les populations. C'est la Suisse qui a dégainé la première, le mercredi 2 mars 2016, en portant plainte pour «mise en danger de la vie d'autrui et pollution des eaux» contre la centrale du Bugey (Ain) dont la vétusté est avérée.

Les Suisses en ont profité pour dénoncer le projet d'EDF de construire sur le site, éloigné de 70 km à vol d'oiseau de Genève, le centre de stockage de déchets nucléaires Iceda (installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés), qui doit permettre de stocker une partie des déchets issus des neuf réacteurs d'EDF en cours de démantèlement en France (Brennilis, Bugey-1, Saint-Laurent, Chinon, Creys-Malville). Ils ont même fustigé le seul réacteur du Bugey qui se trouve à l'arrêt depuis le 27 août 2015. Ce dernier ayant en effet fait l'objet d'une demande de l'ASN qui a exigé d'EDF la réparation d'une dégradation de l'étanchéité du revêtement métallique de l'enceinte du réacteur.

Dès le lendemain, ce sont les Verts allemands qui ont mis en cause le site de Cattenom (Moselle), dont la fermeture est également réclamée par les autorités luxembourgeoises.

Et dans la foulée, des médias germaniques ont révélé qu'«une panne dans la plus ancienne centrale atomique française, celle de Fessenheim en Alsace avait été bien plus grave qu'on ne le pensait». L'incident incriminé était survenu le 9 avril 2014 sur le réacteur n° 1 du site alsacien. A l'époque, l'ASN avait évoqué «une inondation interne dans la partie non nucléaire de l'installation qui a endommagé des systèmes électriques de sauvegarde et conduit à la mise à l'arrêt du réacteur». L'ASN avait tranquillement classé cet incident en niveau 1! Mais le récit fait par les médias allemands de cet incident est autrement dramatique. La *Süddeutsche Zeitung* fait état «d'une suite de défaillances techniques et de chaos», qui aurait conduit à ce que le réacteur ne soit «temporairement plus contrôlable». Le journal accuse l'ASN d'avoir dissimulé ce fait, en particulier en ne mentionnant pas que pour arrêter le réacteur, les équipes ont dû procéder à l'injection d'une solution d'eau borée, afin d'«étouffer» la réaction nucléaire. Le quotidien fait aussi état

d'une «température du réacteur hors de contrôle». La ministre de l'environnement allemande, Barbara Hendricks, a aussitôt réagi en déclarant que Fessenheim «devait être fermée le plus vite possible», une demande déjà formulée à plusieurs reprises par le passé.

L'affaire n'a fait, en tout cas, que relancer la polémique sur la centrale de Fessenheim, la plus ancienne de France, dont les deux réacteurs ont été connectés au réseau en 1977. Le menteur patenté François Hollande avait promis la fermeture de Fessenheim avant la fin de son quinquennat. Cela ne fait même plus rire. La loi de transition énergétique contraindra paraît-il à arrêter deux tranches nucléaires lors de la mise en service de l'EPR de Flamanville (Manche). Mais celle-ci n'est officiellement pas attendue avant fin 2018, si elle a lieu un jour, ce qui est loin d'être certain au vu des déboires du chantier EPR. Quant aux politiciens bornés comme Sarkozy et ses pairs, leur stupidité ne connaît pas de bornes. En dépit de leurs soubresauts pathétiques, les derniers dinosaures qui s'agitent au sein du lobby nucléaire moribond ne peuvent cependant plus empêcher l'inéluctable.

UNE FILIÈRE CONDAMNÉE, DES COÛTS EXORBITANTS

Car les faits sont là: la consommation d'électricité ne cesse de baisser partout en Europe, les prix de revient du solaire et de l'éolien sont désormais en dessous de celui de l'atome, les projets de réacteurs se cassent la figure les uns après les autres, EDF et Areva doivent être renfloués à coup de milliards, et jusqu'à l'ASN elle-même qui conteste publiquement les propos de Ségolène Royal et du gouvernement sur le prolongement de la durée de vie des centrales. Pas un jour sans que le nucléaire ne subisse un nouveau coup qui sape sa prétendue toute puissance et son caractère soi-disant irremplaçable pour la production électrique. En désaccord avec le projet de construction de réacteurs EPR en Grande-Bretagne, le directeur financier d'EDF lui-même vient de démissionner. Un événement capital qui confirme ce que le NPA prévoit depuis longtemps: ce n'est pas seulement le programme EPR mais la filière nucléaire dans son ensemble qui a du plomb d'ans l'aile.

L'abandon du projet de construction de quatre EPR en Inde est imminent, la probabilité d'abandon des quatre autres chantiers en cours augmente chaque jour en raison de retards immenses et des pitoyables ratages d'Areva dans la fabrica-

tion des cuves. Le seul EPR dont la cuve est correcte est celui de Finlande car c'est Mitsubishi et non Areva qui l'a fabriquée. Les Finlandais, qui réalisent qu'ils n'ont plus besoin de ce bazar, annoncent désormais clairement qu'ils préfèrent se faire rembourser en attaquant Areva devant la justice internationale.

EDF, au bord du gouffre, est désormais bien incapable de reconstruire les trente réacteurs qu'il faudrait pour renouveler le parc actuel, et tout aussi incapable de financer la remise en état des vieilles centrales, opération annoncée au départ à 55 milliards d'euros mais qui coûterait bien plus du double si l'aventure était lancée. Quant au centre d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure, qui ne devait coûter que quelques milliards au début des recherches, il s'avère que ce sont des dizaines de milliards qu'il faudrait engager pour le mener à bien si les pouvoirs publics poursuivent dans cette folie et si l'opposition qui se renforce ne les fait pas capituler.

De plus en plus d'éditorialistes bourgeois l'annoncent donc: EDF va être forcée de fermer une bonne partie de ses réacteurs dans les années qui viennent.

Réjouissons-nous donc! Mais le revers de la médaille, c'est qu'aucune alternative n'a été prévue, et que nous courons à la catastrophe économique. Il va en effet falloir à la fois gérer l'aval du cycle (démantèlement, surveillance des sites abandonnés, déchets...) et réinvestir enfin dans le renouvelable. Tout cela en même temps et pour la même génération! Un gouffre absolu qui viendra se surajouter aux difficultés engendrées par la crise capitaliste que nous connaissons.

Mais ce n'est pas tout, des coupures de courant massives se produiront immanquablement dans les années à venir, avec pour conséquence une baisse obligatoire de la consommation (plutôt une bonne chose pour la planète) mais aussi une importation massive d'électricité à prix fort auprès de nos voisins qui ont fait de meilleurs choix. Au final, les centaines et centaines de milliards d'euros nécessaires pour réparer l'abrutissement crasse de nos élites vont manquer à la communauté humaine de demain.

Le NPA propose la révolution énergétique qui permettrait d'éviter le pire: seule la socialisation totale de la filière énergétique ainsi que la gestion par les salariés et les usagers permettra d'éviter une catastrophe sans précédent, écologique comme économique. □

Nucléaire, chronique d'une décadence

PAR DOMINIQUE MALVAUD

Dépendant dès sa conception, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, d'intérêts politiques et économiques étroitement imbriqués, l'industrie française du nucléaire, bâtie sur un mensonge d'Etat, est en déclin depuis au moins le début des années 2000. Elle est maintenant arrivée à bout de souffle.¹

A lors que l'Etat français et EDF renflouent le groupe Areva en situation de quasi faillite, salariés, contribuables et usagers sont appelés à payer le prix de la restructuration à plusieurs milliards d'euros de la filière nucléaire française.

Parallèlement, confrontée à une fronde sans précédent en interne, EDF a une nouvelle fois repoussé la décision finale de construire deux nouveaux réacteurs EPR outre-Manche, à Hinkley Point (un projet qui apparaît de plus en plus comme une fuite en avant aux conséquences incalculables). Le nucléaire français, à bout de souffle, est confronté à un choix impossible: ou fermer les réacteurs sans avoir mis en place les solutions alternatives, ou les prolonger dans des conditions de sûreté extrêmement dégradées. Comment en est-on arrivé là?

SOIXANTE ANS DE MENSONGES D'ETAT

La politique nucléaire s'est développée pour que la France possède la bombe atomique et devienne le chef de file international de cette énergie. Ainsi, de Gaulle, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale et après les deux explosions de Hiroshima et Nagasaki, «comprend immédiatement que l'atome est vital, qu'il garantira à la France une double indépendance. D'abord militaire mais aussi énergétique.» C'est dans le plus grand secret que débute l'aventure. En octobre 1945, est signée l'ordonnance créant le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont les missions sont de diriger «les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale». Ainsi le nucléaire, dès ses origines, mélange les genres militaire et civil, implique des enjeux géostratégiques,

politiques et économiques.

Pour maîtriser l'ensemble du cycle du nucléaire, tant militaire que civil, il convient de pouvoir produire son propre combustible. Il est dès lors décidé en 1958 de construire une usine militaire d'enrichissement d'uranium à Pierrelatte. Parallèlement, les centres de recherche se développent. Le centre de Cadarache, près de Manosque, est créé en 1960. Neuf réacteurs expérimentaux sont mis en service pendant les années 1960,

Mais c'est le plan Messmer, après la crise pétrolière de 1973, qui lance le modèle énergétique vers le tout-nucléaire. Le mirage d'une électricité abondante et à bas coût, et les profits que la construction et l'entretien du parc induisaient, ont rapidement conquis à la cause les élites industrielles. Pour certains secteurs, notamment celui du bâtiment, le programme gouvernemental était une aubaine puisqu'il prévoyait à court, moyen et long terme des chantiers colossaux dont les contrats se chiffraient en milliards de francs.

De Pompidou en passant par Giscard d'Estaing et Mitterrand, 52 réacteurs vont parsemer le territoire pour produire plus de 75% de l'électricité nationale. Mais ce parcours commence à être sérieusement entaché d'accidents. En 1979, se produit d'abord l'accident nucléaire de Three Mile Island, aux Etats-Unis. En 1980, survient à la centrale nucléaire de Saint-Laurent (Loir-et-Cher) le plus grave accident recensé en France. Mais c'est surtout la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986, qui va marquer un tournant dans l'évolution du nucléaire.

UN DÉBAT VERROUILLÉ AU SERVICE D'UNE INDUSTRIE OPAQUE

Remettre en cause le nucléaire au regard

du principe de précaution, pour parer aux contaminations, aux risques sanitaires? Un «tabou»! Il n'est pas question de discuter la «pertinence» du choix nucléaire. L'opacité légale qui encadre les affaires touchant au nucléaire, classées «secret industriel» ou «sûreté nationale», permet aux exploitants d'omettre les détails gênants du programme et de cultiver ainsi le secret sur les incidents touchant les sites en exploitation. Pour Stéphane Lhomme de l'Observatoire du nucléaire, le choix du nucléaire est «une option politique et même idéologique avant d'être une option industrielle». Ainsi, il est «hors de question» pour l'Etat français d'admettre qu'il «se trompe». «C'est la fuite en avant», le nucléaire est une «raison d'Etat». Au fil des décennies, le nucléaire est devenu la chasse gardée des militaires et des nucléocrates, ces brillants ingénieurs des



Le 11 octobre 2014, dans une manifestation contre le traité transatlantique (TAFTA) et le salon pro-nucléaire du Bourget. Photothèque rouge/JMB.

Mines, eux aussi peu enclins à la transparence. «L'immense pouvoir que représente la maîtrise de l'énergie se retrouve entre les mains d'une technocratie, d'une extrême minorité qui perpétue son pouvoir en occupant tous les postes clés, autorités de contrôle comme l'ASN, industriels (Areva, EDF), ministère, enseignement supérieur. Et bien sûr l'Elysée où, depuis de Gaulle, tout se décide dans la plus grande opacité.»

ANNÉES 2000, LE DÉCLIN DU NUCLÉAIRE ET LES PRIVATISATIONS

Avec 388 réacteurs nucléaires en activité, auxquels s'ajoutent 43 réacteurs en «arrêt longue durée» après Fukushima, le choix nucléaire reste celui de quelques pays qui, malgré leur puissance, sont loin de représenter une majorité de la population mondiale. En 2013, les cinq grands pays nucléaires (Etats-Unis, France, Russie, Corée du Sud et Chine) ont produit à eux seuls 68% de l'électricité nucléaire mondiale. L'âge moyen des installations continue d'augmenter. Plus de 170 réacteurs (44%) ont dépassé l'échéance des trente ans et 39 celle des quarante ans. Compte tenu de la pyramide des âges des réacteurs dans le monde, le nombre de ces derniers devrait stagner dans les années qui viennent.

Au fil des parutions des statistiques annuelles, on constate de plus que la part du nucléaire dans l'électricité mondiale décline continuellement depuis 2001, bien avant Fukushima, passant de 17% alors à 9% aujourd'hui. C'est donc un véritable effondrement, qui va implacablement se poursuivre au fil des fermetures de vieux

réacteurs (plus de la moitié des 400 réacteurs sur Terre ont dépassé trente ans). Il y a certes 72 réacteurs en construction, mais une bonne quinzaine sont en chantier depuis 20, 25, 30 ou même 40 ans comme à Watts Bar (USA). Pour les autres, sachant qu'il faut en moyenne 15 ans pour mettre un réacteur en service, on peut donc tabler sur quatre mises en service par an, ce qui ne compensera même pas les fermetures. La France ne fait pas exception, condamnée à voir vieillir ses installations et incapable de faire émerger les EPR basés sur une technologie des années quatre-vingt et véritable gouffre financier.

C'est dans ce contexte international et national qu'a été décidée l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. La loi n° 2000-108 du 10 février 2000 plaçait EDF en situation de concurrence. La directive 2003/54/CE du 26 juin 2003 prévoyait l'ouverture du marché au 1^{er} juillet 2004 aux clients professionnels puis, à compter du 1^{er} juillet 2007, à l'ensemble des consommateurs.

L'industrie nucléaire marchait désormais sur trois pattes, EDF, Areva (regroupant CEA Industrie, les sociétés Cogema, Framatome ANP, Technicatome, STMicroelectronics) et l'Andra pour la gestion des déchets, et s'ouvrait aux actionnaires. Une telle évolution a eu des conséquences immédiates sur les salariés.

Côté emploi, les deux géants nucléaires français ne font pas dans le détail. Après la perte de plusieurs milliers d'emplois programmée par Areva l'année dernière, assortie d'un plan d'économies d'un milliard d'euros, EDF a à son tour annoncé en ce début 2016 la suppression de 3500 emplois en France dans les trois années à venir. Cela représente environ 5% des effectifs de la firme en France. Côté sécurité, la main-d'œuvre qualifiée commence à manquer. En effet le personnel expérimenté atteint l'âge de la retraite, les départs anticipés se multiplient pour cause de nouvelles méthodes managériales chez EDF et la sous-traitance augmente. Les intervenants extérieurs sont passés de 20% au début des années quatre-vingt à près de 80% des activités de maintenance. En outre, quarante années de production ont provoqué une accumulation de déchets radioactifs. Environ 85% du volume des déchets radioactifs produits annuellement ont pour origine la production d'électricité. Cela représente environ 2 kilogrammes par an et par habitant. La production française annuelle est de l'ordre de 50 000 tonnes (toutes espèces confondues, soit 20 à 25 000 m³). Plus les

années passent, plus le coût de la gestion de ces déchets explose. Et les conséquences environnementales impactent d'ores et déjà les générations futures.

LA RECHERCHE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES PHAGOCYTÉE PAR LE NUCLÉAIRE

Dans son rapport publié le 31 janvier 2012 sur le coût de la filière électronucléaire, la Cour des comptes pointait du doigt le vieillissement des centrales car on «n'a plus le temps de construire des solutions nucléaires de remplacement». Ainsi, les charges d'exploitation du parc nucléaire français ont coûté 8,9 milliards d'euros à EDF en 2010. Toujours d'après le même rapport, les montants concernant les coûts passés et actuels de la filière électronucléaire fixent à environ 188 milliards d'euros les dépenses entre 1945 et 2010. La mise en place et la construction de la filière nucléaire française ont nécessité un investissement de 121 milliards d'euros. La recherche a quant à elle bénéficié de 55 milliards (près d'un milliard par an, le nucléaire monopolisant ainsi environ 90% du budget recherche de l'énergie en France). S'y ajoutent 12 milliards pour la construction, le fonctionnement et l'arrêt de Superphénix. Enfin, les coûts de construction, d'exploitation et de fermeture du stockage Cigéo à Bure sont, eux, estimés entre 13,5 et 16,5 milliards d'euros répartis sur plus de 100 ans. Chiffres pharamineux à rapprocher du budget du logement social.

On voit le peu de crédit qu'il convient d'accorder à la thèse d'une «renaissance du nucléaire», en matière de production électrique en tout cas. Avec cette technologie vieillissante, onéreuse et opaque, la question n'est donc plus de savoir s'il y aura un accident nucléaire en France mais quand il aura lieu. Comme le souligne Marie-Christine Gambérini, «il est désormais clair que la sortie de l'électronucléaire ne se fera pas sans rupture. Il faut arrêter de se cacher derrière des scénarios et des études de faisabilité, comme si l'on disposait encore de décennies devant nous pour éviter le pire et comme si exiger une chance de survie équivalait à réclamer la lune, voire frôlait l'indécence. Si l'on avait réalisé ne serait-ce que le centième des études de faisabilité, pratique et financière, pour construire les centrales nucléaires qu'on en réclame pour les fermer, l'industrie électronucléaire n'aurait jamais vu le jour!» □

¹ L'auteur tien à remercier Marie-Christine Gambérini pour ses nombreux travaux et écrits sur le sujet.



La mobilisation contre la « loi travail » : enfin de l'air !

PAR YANN CÉZARD

Quel contraste avec les mois de plomb de l'hiver dernier ! Depuis début mars, la colère s'est cristallisée autour du rejet de la loi El Khomri. Un mouvement qui continue malgré tous les obstacles, et qui aura des conséquences politiques durables ¹.

Certes, la mobilisation connaît encore de grandes difficultés à déboucher sur un rapport de forces suffisant pour faire reculer le gouvernement. Les « gros bataillons » de la fonction publique ne sont guère là, la mobilisation de la jeunesse ne s'est pas maintenue à un niveau élevé, aucun secteur en grève reconductible massive ne fait office de locomotive, et le nombre de manifestants est resté bien en-deçà des millions de 2010. Pourtant, à l'heure où nous écrivons, rien n'est joué. Le mouvement est enraciné et ne cesse de rebondir, de grèves dans les raffineries en annonce d'une manifestation nationale. Le gouvernement espérait la fin rapide du mouvement, le voilà face à la menace de grèves reconductibles dans les transports, à une pénurie d'essence, autant de points d'appui pour celles et ceux qui veulent faire passer la mobilisation un cran au-dessus.

Il y a bien sûr un problème de « vapour ». Mais celle-ci n'est pas non plus totalement indépendante de la politique des organisations. Les centrales syndicales n'ont pas proposé le calendrier qui aurait aidé à construire plus vite et plus massivement le mouvement. Après le dévoilement du projet de loi, la confédération CGT, entre autres, pour garder le contact avec une CFDT qui était déjà sur les starting blocks pour renouveler ses trahisons de 1995 ou de 2003, faisait que la première intersyndicale accouchait d'une déclaration unitaire scandalement inconsistante.

C'est d'ailleurs l'initiative des organisations de jeunesse (une première fois réunies à l'initiative des jeunes du NPA) qui a chamboulé le plan d'action ou plutôt d'inaction des centrales, en appelant à la mobilisation dès le 9 mars. Jour où, divine surprise, on put se rendre compte que des dizaines et des dizaines de milliers d'étudiants et de militants de tous horizons répondaient présents, dans une ambiance électrique. C'est

ensuite la Nuit Debout qui, à partir du « 32 mars », a permis au mouvement de prendre des airs d'agitation permanente et de dominer l'actualité alors que rien n'était organisé en termes de grève et de grande manifestation entre le 9 avril (un samedi) et le 28 avril...

La FSU a été extrêmement passive, alors que de gros efforts de pédagogie étaient nécessaires dans le monde de l'éducation. Pire du pire : la stratégie de la fédération CGT cheminote, qui décida très tôt de dissocier la lutte pour la convention collective de la mobilisation contre la loi El Khomri, tout en proposant aux cheminots une improbable succession de journées saute-mouton...

Ces tactiques sont assez désastreuses du point de vue des intérêts du mouvement, même si elles ne sont pas trop visibles pour l'immense majorité des salariés et même la plus grande partie des militants syndicaux. Au contraire, Martinez et la direction de la CGT (dans une certaine mesure aussi celle de FO) se sont taillés une image de dirigeants intransigeants et combatifs auprès de nombreux militants en appelant au « retrait total » et à la « généralisation des grèves ». D'autant que les médias bienpensants et les socialistes stigmatisent de façon de plus en plus hargneuse la « stratégie révolutionnaire » et « le durcissement irresponsable » de la CGT. Martinez n'étant par ailleurs pas directement responsable de la politique de la fédé cheminote, qu'il aurait même critiquée vertement. Car celle-ci a ses propres calculs bureaucratiques.

UN RAS-LE-BOL GÉNÉRAL

La mobilisation n'a pas encore pu gagner le retrait de la loi. Mais des dizaines de milliers de militantes et militants ne lâchent rien, parce qu'ils savent que la colère continue de balayer le pays et de travailler la société. Elle n'est certes pas aussi explosive qu'on aurait pu le souhaiter, mais elle est

profonde politiquement. Elle achève d'isoler le gouvernement.

Au-delà des sondages qui donnent le rejet de la loi à 70 %, malgré toute la propagande gouvernementale, patronale et médiatique en sa faveur, les manifestants et grévistes s'insurgent contre cette réforme libérale stratégique avec l'envie, la rage au cœur, de « faire payer aux socialistes toutes leurs saqueries » depuis quatre ans et l'idée, en plus, de raccrocher au train général leurs revendications locales et catégorielles : jeunesse précarisée, hospitaliers épuisés par le sous-effectif, postiers essorés par les réorganisations permanentes, salariés du privé écoeurés des bas salaires et des pressions patronales, etc.

La mobilisation dans son esprit est très éloignée des vieux réflexes corporatistes, comme le montrent les multiples initiatives que prennent des équipes syndicales, depuis le début du mouvement, pour faire converger leurs luttes avec d'autres secteurs, cheminots, étudiants, intermittents...

LE MARTIAL-LIBÉRALISME

La mue du gouvernement Hollande-Valls est en train de s'achever. Isolé politiquement, à tout point de vue, il a dû bâillonner sa propre majorité parlementaire avec le 49.3. Désormais, sa base sociale semble se résumer au Medef (et encore) ! Les gouvernements de droite, eux, sont bien plus solidement ancrés dans la société, puisqu'ils ont en général avec eux non seulement le grand patronat, mais aussi des millions de petits patrons et de petits-bourgeois « indépendants » et bien réactionnaires. Hollande et Valls servent la soupe au grand patronat, mais n'ont même pas droit aux remerciements : le Medef se prépare déjà à accueillir d'ici un an la droite triomphante. Valls n'a même pas pu faire voter sa loi avec l'aide du « centre », par une majorité d'occasion. D'où cet immense aveu de faiblesse : le 49.3.

Alors que Hollande dénonce le « blocage du pays par une minorité », lui-même n'a plus qu'une petite minorité derrière lui... et tout le pouvoir d'Etat quand même!

Cet épisode du 49.3 en dit long sur les institutions de cette « République » qui, à travers les règles parlementaires, les pouvoirs du président, les modes de scrutin, les cascades de nominations par en haut à des postes prestigieux et lucratifs, sont faites pour préserver le pouvoir d'un président lessivé, haï, méprisé, et que personne n'imagine présent au second tour de la présidentielle de 2017. Il en dit long aussi sur l'état du PS. Peut-être assistons-nous cette fois à sa mort, en tout cas celle du PS tel qu'on le connaissait depuis les années 1970. Par leur acharnement à faire passer à tout prix cette loi El Khomri, Valls et Hollande dansent sur son cadavre. Si Hollande se représente aux présidentielles, l'explosion du parti sera peut-être différée à l'après-débâcle de 2017, sinon, les couteaux et les hachoirs seront sortis dès décembre 2017. D'où les petits jeux de ces aventuriers qui vou-

entre 1997 et 2002, était certes libéral (privatisations massives, développement des contrats de travail précaires, financiarisation de l'économie) mais fort peu social. Mais même cela est désormais trop « à gauche » pour le pouvoir socialiste. Il est passé au martial-libéralisme pur et dur. D'un côté ces gens fêtent les 80 ans du front populaire en libérant le droit des patrons à licencier et exploiter. D'un autre côté, ils libèrent le droit des flics à cogner.

Car en cette époque d'état d'urgence, la répression policière a atteint des niveaux de violence inédits depuis de nombreuses années. Les batailles rangées entre militants autonomes et policiers ne doivent en effet pas masquer que, adeptes ou pas du « Black Block » dans la rue, la police a pour consigne la « fermeté », soit entretenir sciemment une stratégie de la tension dans toutes les manifestations, brutaliser les manifs et les blocages de route et de dépôts, et préventivement gazer, matraquer et arrêter les dangereux lycéens qui mettent en place deux-trois poubelles devant leur lycée, jettent

travailleurs ont besoin de victoires pour stopper la dégringolade qu'ils subissent, comme pour reprendre confiance en eux et se « refaire une conscience » (de classe). Mais ce mouvement a déjà changé quelque chose. Il a sans doute donné le coup de grâce à ce qui restait de crédit aux socialistes dans les couches populaires. Il n'y a cependant aucune perspective électorale alléchante en vue. 2017 devrait bel et bien voir le retour de la droite au pouvoir, une droite surexcitée dans sa surenchère ultralibérale. Il n'y a guère de raisons non plus d'imaginer que les scores électoraux du FN devraient dégonfler. C'est cruel à dire: nombre d'électeurs populaires se préparant à voter FN voient sans doute dans les « événements » actuels une raison de plus d'être en colère contre l'injustice sociale... et le désordre, la « chienlit » des casseurs et des bloqueurs! Consolation et espoir pour l'avenir: la dénonciation du gouvernement vient cette fois, enfin, d'un mouvement social, sur sa gauche.

Cette absence de perspectives électorales, épicée d'une défiance plus profonde que jamais dans les institutions, peut décourager certains. Mais elle libère aussi l'imagination. Dans les manifs, les AG de grévistes, les Nuits Debout, les discussions sont radicales. Nous ne détaillerons pas davantage la réflexion ici: notre revue y reviendra dans un dossier prochain. Mais si par exemple la Nuit Debout à Paris et ailleurs n'a pas pris les dimensions des occupations de place espagnoles ou grecques, ni leur signification sociale, évidemment, et si elle est copieusement moquée par les bien-pensants, les cyniques, les « raisonnables », elle est pourtant un digne symptôme de l'ensemble du mouvement contre la loi. Elle lui rend de grands services en plantant le drapeau de la lutte de façon permanente, en favorisant les discussions (même avec... Martinez lui-même!) et la rencontre des secteurs en lutte.

Et le mouvement social le lui rend bien: il lui donne une âme en lui apportant un ancrage dans les réalités sociales. Pourquoi ce supposé ramassis de bobos déconnectés du monde du travail a-t-il d'ailleurs conquis intérêt et sympathie auprès d'assez larges couches de la population, avec (malgré) ses (parfois) interminables débats sur d'autres mondes possibles? C'est que depuis deux mois la radicalité n'est plus l'apanage des politiciens de la bourgeoisie qui rivalisent de projets libéraux, racistes et autoritaires toujours plus incendiaires. L'imagination anticapitaliste semble bien de retour. □



Photothèque rouge/JMB.

draient détruire le vieux parti social-traître pour laisser place à un parti démocrate à l'américaine où à on ne sait quelle nouvelle machine partidairiste bourgeoise: Valls rêve d'une « maison des progressistes », Macron entend (et attend) des voix à Orléans.

Les dirigeants socialistes se coulent ainsi dans la dérive autoritaire que connaissent à peu près tous les Etats dits « démocratiques » depuis quelques années. Il était déjà très exagéré de parler d'un « social-libéralisme » supposé remplacer la vieille social-démocratie en Allemagne, en Espagne, en Angleterre ou en France. Ce « social-libéralisme », par exemple sous Jospin

deux-trois œufs sur les légionnaires surarmés alignés face à eux. Hollande assume ce martial-libéralisme, même si Valls pense manifestement que ses coups de menton mussoliniens le prédisposent davantage que les airs ronds de son chef à incarner cette orientation. Pour eux, elle est le complément naturel d'une politique libérale agressive.

RENAISSANCE DE NOTRE FORCE ?

Mais le mouvement ne cède pas face à leur 49.3 et à leurs matraques. Gagnera? Gagnera pas? Il serait irresponsable de se dire que le chemin est tout, le but pas si important... Les

¹ Cet article a été terminé avant le tournant dans la mobilisation qu'a signifié l'entrée en grève, dans la semaine du 23 mai, de nombreux secteurs du salariat.

« Ça va mieux » ?

PAR HENRI WILNO

« Ça va mieux » : telle est désormais la ritournelle de Hollande à propos de la situation économique. La formule est apparue à la mi-avril et, depuis, revient en boucle. Alors, qu'est-ce qui va mieux et pour qui ?

« La croissance ? Nous allons faire 1,2 %, 1,3 %. Et en 2016 nous serons sans doute à 1,5 %. Ça va mieux puisque quand je suis arrivé aux responsabilités, c'était 0,2 %. Donc ça va mieux », a déclaré François Hollande le 17 mai. C'est certes mieux que le 0,6 % de 2014 mais est-ce que cela suffit à entonner des chants de victoire ? Il y avait déjà eu une embellie passagère en 2010-2011, qui n'avait pas empêché un fort ralentissement les trois années suivantes :

EVOLUTION DU PIB EN FRANCE DE 2006 À 2016	
2006	2,4
2007	2,4
2008	0,2
2009	-2,9
2010	2,0
2011	2,1
2012	0,2
2013	0,7
2014	0,6
2015	1,2 (estimation)
2016	1,5 (prevision)

Source : INSEE. Variation en volume (hors hausse des prix) par rapport à l'année précédente

UNE CROISSANCE EN TÔLE ONDULÉE

Le rythme de la croissance reste modeste et en-dessous de celui antérieur à la récession de 2009. En fait, le plus probable est que l'on continue sur une évolution en « tôle ondulée », avec des hauts et des bas mais une tendance moyenne faible. Le rebond de 2015 a été favorisé par la faiblesse de l'euro par rapport au dollar (qui favorise les exportations), la baisse du cours du pétrole et celle des taux d'intérêts. Ces trois éléments ont contribué aux deux

tiers de la croissance en 2015, selon l'Insee. Or il n'est pas certain que cette situation se perpétue. Depuis le début de 2016, le dollar s'est affaibli et, du coup, l'euro est remonté de 5 % face au dollar. Par ailleurs, le pétrole est actuellement en hausse.

En France, comme dans la plupart des pays de la zone euro (avec une grosse exception : l'Allemagne), les facteurs internes de la croissance continuent d'être bridés. Certes, malgré le ralentissement des salaires et les économies de l'Etat sur les prestations sociales, l'absence d'inflation sauve le pouvoir d'achat des ménages (en moyenne bien sûr). La consommation connaît une évolution irrégulière tandis que le taux d'épargne est élevé du fait des incertitudes pour l'avenir. Ce qui renvoie en premier lieu à la question de l'emploi et du chômage. Communes, départements et régions sont en difficulté avec la diminution des transferts de l'Etat et compriment leurs investissements tandis que certaines collectivités rivalisent d'idées pour limiter l'accès aux allocations sociales ou à certains services comme les cantines.

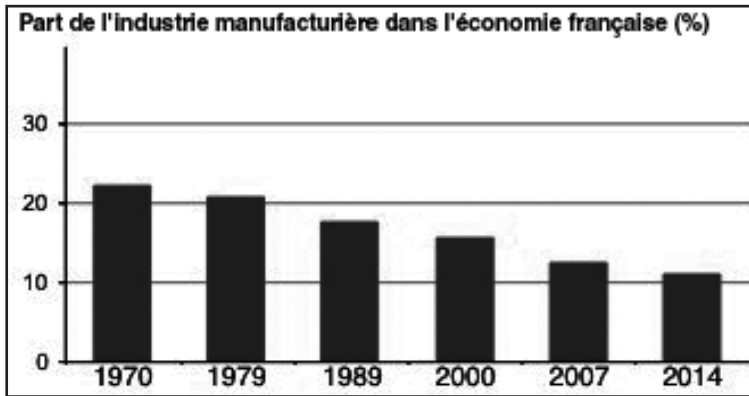
La priorité de François Hollande n'a jamais été d'agir directement (à la manière de la social-démocratie traditionnelle) sur la croissance et l'emploi : la ligne explicite depuis le rapport Gallois de novembre 2012 est celle de la « compétitivité » des entreprises et du rétablissement des marges. La politique menée, avec le CICE dès le 1^{er} janvier 2013 puis le Pacte de responsabilité annoncé un an plus tard, s'est résumée à accorder des exonérations fiscales et sociales pour les entreprises, d'un montant total supplémentaire de 41 milliards d'euros annuel en

2017 par rapport à 2012. Ce qui représente 2 % du PIB, soit plus de la moitié du déficit public. Avec cette somme, l'Etat aurait pu créer directement environ un million d'emplois dans les hôpitaux, l'enseignement, la recherche... Au lieu de cela, le choix a été fait de confier le coffre au patronat sans contrôler ce que ce dernier en ferait.

Les marges des entreprises françaises se sont effectivement rétablies. La France est devenue le plus gros payeur de dividendes en Europe continentale : en 2015, 47 milliards d'euros ont été distribués par les entreprises françaises, contre 34,2 milliards pour les entreprises allemandes². Au-delà des évolutions annuelles, cela confirme une tendance déjà notée en 2014. Par ailleurs, les grands patrons français se payent « correctement » comme le rappelle le feuilleton autour de la rémunération du PDG de Renault. Par contre, les investissements viennent tout juste de redémarrer et on ne peut préjuger de l'avenir, d'autant que l'industrie française a encore des surcapacités : le taux d'utilisation des machines est certes remonté de 1,2 point au premier trimestre 2016, mais à 82 % il reste encore sensiblement inférieur aux 85 % d'avant la crise.

UNE INDUSTRIE EN LAMBEAUX

Plus fondamentalement, la politique de François Hollande n'a pas contrecarré une évolution qui vient de loin : depuis 1970, selon une étude de l'INSEE³, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale dégagée par l'économie française est ainsi passée de 22,3 % cette année-là à 11,2 % en 2014 (voir graphique ci-après). La baisse de l'emploi a été encore plus prononcée puisque l'industrie ne représentait plus que 10 % des emplois en 2014, contre 23 % en 1970. Certes, tous les grands pays européens, à l'exception de l'Allemagne, ont enregistré un recul de leur indus-



trie, mais celui-ci est particulièrement net en France. Une partie de ce recul renvoie à l'externalisation de certaines des activités des entreprises, qui sont donc désormais comptabilisées dans les services. Il faut également tenir compte des délocalisations. Mais au total, il y a bien un affaiblissement de l'industrie française dans la concurrence inter-capitaliste : de 1970 à 2014, la production manufacturière française a crû de 5,2% en moyenne par an, alors que les importations de produits manufacturés ont, elles, grimpé de 8,4% chaque année. Le solde extérieur des produits manufacturés est depuis 2007 fortement déficitaire.

Dans cette débâcle, l'industrie d'armement constitue un des rares points forts⁴. Le gouvernement se réjouit de voir le taux de marge de l'industrie se retrouver, à 35%, à son plus haut niveau depuis 2007, selon les calculs de l'institut Coe-Rexecode. Mais cette restauration des profits est celle d'un appareil industriel très affaibli.

CHÔMAGE TOUJOURS ÉLEVÉ, PRÉCARITÉ EN HAUSSE

Depuis deux ans, Hollande a mis en avant « l'inversion de la courbe du chômage » comme indicateur de la réussite de son mandat. Le nombre des chômeurs de catégorie A (ceux qui n'ont pas travaillé du tout) recensés à Pôle emploi a baissé en mars dernier (-60 000) et en avril (-20 000). Cette très légère embellie doit être confirmée et, même si elle se renouvelait, reste de toute manière insuffisante pour considérer que « cela va mieux » sur le front de l'emploi. Elle survient en effet après une hausse de plus d'un million de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C confondues) depuis l'élection de François Hollande.

Depuis plus d'un an, le taux de chômage, mesuré chaque trimestre par l'Insee avec son enquête emploi,

s'est stabilisé autour de 10% en France métropolitaine, ce qui représente près de quatre millions de personnes. Cette stabilisation à un tel niveau ne justifie aucun cri de victoire et s'est accompagnée d'un

recul sensible du taux d'activité des moins de 50 ans (on appelle taux d'activité la proportion des personnes d'une classe d'âge qui occupent ou qui cherchent un emploi). Fin 2015, 88,2% des 25-49 ans étaient actifs, contre 89,5% fin 2008. La chute est notable en particulier chez les hommes⁵. La proportion des chômeurs découragés qui renoncent à chercher du travail est donc en hausse.

La croissance de l'économie française n'est en tout cas pas assez importante pour créer des emplois en nombre suffisant pour faire vraiment baisser le nombre de chômeurs. D'après les prévisions gouvernementales, après 95 000 emplois créés en 2015, 190 000 postes supplémentaires sont attendus en 2016. Parmi ceux-ci, de l'ordre de 130 000 emplois salariés sont prévus dans le secteur marchand (le reste serait des emplois subventionnés dans des administrations ou associations). Le gouvernement escompte clairement que les créations d'emplois et l'envoi dans des formations plus ou moins utiles de nombreux chômeurs seront suffisamment nombreuses pour inverser la fameuse « courbe du chômage » durant l'année. Même si cet objectif se réalisait (ce qui est douteux), le nombre des chômeurs ne serait qu'égratigné (la commission européenne prévoit 10,2% cette année contre 10,4% en 2015, puis 10,1% en 2017).

Enfin, si l'on regarde attentivement les mouvements entre les différentes catégories de Pôle emploi, on se rend compte que les sortants de la catégorie A (totalement sans emploi) semblent en réalité être passés dans les catégories regroupant les demandeurs d'emploi à activité réduite, c'est-à-dire occupant des emplois précaires qui ne permettent pas de vivre.

« IL N'AIME QUE LES RICHES »

Il est donc évident qu'en matière tant

de croissance que de chômage, dire que « ça va mieux » relève du tour de passe-passe.

De nombreux autres sujets pourraient être abordés. Derrière les moyennes d'évolution des revenus, se dissimulent les inégalités croissantes. Dans presque toutes les grandes firmes, les salariés sont confrontés quasiment en permanence à des atteintes à leurs conditions de travail et à des restructurations. Les conditions de vie difficiles dans les quartiers populaires et le problème du logement pèsent sur des millions de gens, etc. La réduction des déficits publics, que Hollande met également en avant, a été payée par le gel des salaires et des suppressions d'emplois dans la fonction publique, dans les hôpitaux notamment, et par des coupes drastiques dans les départements et les municipalités. Les négociations sur la convention Unedic risquent d'aboutir à une dégradation supplémentaire de l'indemnisation des chômeurs.

« Le président qui n'aimait pas les riches, en fait, n'aime que les riches. Je suis consternée par la manière dont François Hollande et Manuel Valls se sont fondus dans les intérêts de la classe dominante » a déclaré au journal *Le Monde* du 21 mai 2016 l'ex-ministre Aurélie Filipetti (restée pourtant plus de trois ans au gouvernement). Pour notre part, nous ne sommes pas surpris. Depuis longtemps le PS n'a plus la moindre intention de s'affronter à la classe dominante et aux marchés financiers. La seule chose qui nous interpelle, c'est l'outrecuidance de ce président à vouloir jouer la comédie du rempart contre la droite, alors qu'il fait jour après jour et avec ténacité la politique du patronat et renforce le caractère autoritaire du régime. □

¹ Ce calcul provient de « La lettre d'information des économistes atterrés » de mai 2016 :

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1511134-la-croissance-vient-oui-mais-hollande-et-le-gouvernement-n-y-sont-pour-rien.html>

² D'après une étude de Henderson Global Investors, citée notamment dans :

<http://www.humanite.fr/la-france-pays-qui-verse-le-plus-de-dividendes-en-europe-599998>

³ « L'industrie manufacturière de 1970 à 2014 », Insee Première n° 1592, avril 2016,

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1592/ip1592.pdf>

⁴ Voir dans notre revue, n° 69 d'octobre 2015, un article de Claude Serfati, <https://npa2009.org/idees/produire-vendre-et-utiliser-les-armes-lexpertise-de-la-france>

⁵ « Economie : la France va-t-elle mieux ? », Guillaume Duval et Romain Renier, *AlterEcoPlus*, 29 avril 2016, <http://www.alterecoplus.fr/budget/economie-la-france-va-t-elle-mieux-201604291924-00003386.html>

Quel « processus de paix » pour la Syrie ?

PAR JOSEPH DAHER

Le processus de négociation entre le régime Assad et l'opposition syrienne de la Coalition nationale était toujours au point mort à la fin mai 2016. Aucune date n'a même été fixée pour de nouvelles discussions indirectes à Genève entre le régime et l'opposition.

Une feuille de route pour une sortie de crise avait été rédigé fin 2015 à Vienne par le Groupe international de soutien à la Syrie (GISS), un groupe de dix-sept pays et de trois organisations internationales dont les Etats-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Iran et l'Union européenne.

Cette ébauche d'accord de paix avait été consacrée en décembre par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. La date du 1^{er} août pour l'installation d'une autorité de transition, comme le stipulait la résolution de l'ONU de décembre 2015, n'est néanmoins plus à l'ordre du jour. Le seul résultat possible de la réunion à la mi-mai du GISS pourrait être des largages aériens d'aide humanitaire par le Programme alimentaire mondial, à partir du 1^{er} juin, pour les zones assiégées toujours inaccessibles par la route. Mais pour permettre ces largages, il faut l'accord de Damas et de Moscou. Jusqu'ici, de tels largages n'ont eu lieu, en avril, que pour soutenir l'enclave de Deir ez-Zor, dans l'est, tenue par le régime et encerclée par Daech.

Moscou et Washington, qui coprésident le GISS, pilotent le dossier et le contrôle du cessez-le-feu, instauré sous leur impulsion le 27 février et partiellement respecté pendant quelque temps, sans avoir toutefois mis fin aux hostilités comme on l'a vu fin avril à Alep. Ce cessez-le-feu partiel a néanmoins permis la reprise de manifestations populaires massives dans les zones libérées. De plus grâce, au cessez-le-feu partiel, 250 000 personnes ont pu être ravitaillées à travers la Syrie, sur un total de 410 000 vivant dans des zones assiégées. Cela n'a pas empêché le régime d'empêcher l'acheminement de l'aide vers la ville assiégée depuis plusieurs années de Daraya.

RUSSIE, IRAN ET HEZBOLLAH

L'annonce par Poutine, le 14 mars, d'un retrait de Syrie de la majeure partie des forces militaires russes n'a été que de la poudre aux yeux. Il s'agissait surtout d'un geste diplomatique lors des cycles de « négociations de paix » qui avaient repris à Genève à la mi-mars. Les bombardements de l'aviation de Moscou ont continué à travers la Syrie, jouant d'ailleurs un rôle clé lors de la reprise de la ville de Palmyre par l'armée syrienne et ses alliés.

Les livraisons d'armes et de matériel se poursuivent à un rythme soutenu à Tartous (second port du pays et siège de la base navale russe). Poutine maintient également des hélicoptères, pièces d'artilleries, batteries de roquettes à longue portée et quelque 5000 militaires. A Palmyre, outre les bombardements aériens et depuis le sol, des commandos russes ont joué un rôle important. Des dizaines de milliers de militaires iraniens, du Hezbollah et des milices fondamentalistes chiites continuent également de combattre au côté des forces du régime.

LES ÉTATS-UNIS ET LES PAYS OCCIDENTAUX

Le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a indiqué le 20 mai que la Russie proposait aux Etats-Unis et à la coalition internationale menée par Washington d'effectuer des frappes aériennes conjointes, à partir du 25 mai, contre des groupes terroristes actifs en Syrie et les groupes armés illégaux qui ne soutiennent pas le cessez-le-feu – et cela, en collaboration directe avec le régime d'Assad. Washington a rejeté l'offre, affirmant que les Etats-Unis ne collaborent pas et ne se coordonnent pas avec les Russes sur des opérations

militaires en Syrie; la communication entre les Etats-Unis et les militaires russes se limite à des contacts visant à éviter les incidents – les Américains menant d'autres campagnes de bombardement et leurs forces spéciales opérant sur le terrain.

Selon le secrétaire d'Etat étatsunien, John Kerry, l'intervention russe vise en effet à soutenir le régime d'Assad, tandis que les Etats-Unis se concentreraient uniquement sur la défaite du groupe Etat islamique. Kerry a néanmoins déclaré que l'administration US discute avec ses homologues russes de propositions pour un mécanisme durable permettant de mieux surveiller et faire appliquer la trêve des combats en Syrie.

La priorité des Etats-Unis et des Etats européens est en effet de mettre fin à la présence et aux activités de Daech en Syrie et en Iraq. Le 20 mai, la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a d'ailleurs largué des tracts demandant pour la première fois aux habitants de Raqqa de quitter la ville occupée par Daech. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), ce sont 408 civils qui ont été tués, depuis le début de 2014, par des frappes aériennes de cette coalition lors d'opérations dirigées contre des positions djihadistes.

« Les Etats-Unis et leurs partenaires ne cherchent pas un soi-disant changement de régime », avait déclaré John Kerry après avoir rencontré Vladimir Poutine dans la capitale russe, le 15 décembre 2015. Un changement de régime n'a en effet jamais été l'objectif des Etats-Unis, ni des Etats impérialistes occidentaux en général, dès le premier jour du soulèvement en Syrie comme de tous les autres dans la région. Au sein du GISS, les pays européens sont marginalisés

face aux négociations bilatérales entre la Russie et les Etats-Unis, mais partagent l'objectif de ces derniers de

tions djihadistes, veulent une transition politique sans changement radical. On l'a vu lors des derniers cycles de négocia-



Alep sous le feu - ici le 27 avril 2016, après le dernier bombardement massif perpétré par le régime, qui a fait au moins 30 morts. 500 000 Aleppins continuent de porter les idéaux de la révolution en résistant à la fois à Assad (et ses alliés russes et iraniens) et aux bandes de Daech. DR.

concentrer les actions contre Daech et Jabhat Al-Nusra.

Même le gouvernement français, qui a été le plus virulent contre Assad dans les premières années du soulèvement, concentre ses actions sur Daech. La France a d'ailleurs intensifié ses frappes depuis les attentats du 13 novembre et mobilise dorénavant 3500 militaires, déployant en Méditerranée orientale le porte-avions Charles-de-Gaulle qui triple ses capacités d'action. En même temps, le gouvernement français avait appelé à davantage de collaboration avec l'Etat russe; le 26 novembre 2015, les gouvernements français et russe annonçaient leur décision de «coordonner» leurs frappes en Syrie contre Daech. L'ancien ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, déclarait le 5 décembre qu'il n'envisageait plus un départ d'Assad avant une transition politique en Syrie, en ajoutant que «la lutte contre Daech est décisive, mais ne sera totalement efficace que si l'ensemble des forces syriennes et régionales s'unissent».

POURQUOI LE «PROCESSUS DE PAIX» A ÉCHOUÉ

Le régime Assad et ses alliés, Russie, Iran et Hezbollah, ont pour but de mettre fin à toute forme d'opposition dans le pays. De leur côté, les Etats-Unis et les autres Etats occidentaux considèrent Daech et Jabhat Al-Nusra comme leurs ennemis principaux et, pour mettre fin aux agissements en Syrie des organisa-

tion: le départ du dictateur Assad n'est plus pour eux une pré-condition, pas plus qu'un changement des structures du régime autoritaire, notamment de ses forces de sécurité.

En dépit de leurs rivalités, les acteurs impérialistes et sous-impérialistes partagent les mêmes objectifs fondamentaux: liquider le mouvement révolutionnaire initié en mars 2011, stabiliser le régime de Damas en maintenant à sa tête son dictateur (à court et moyen terme en tout cas), vaincre militairement Daech. C'est pour cette raison que les Etats-Unis ne se sont pas réellement opposés à l'intervention militaire massive de la Russie, qui continue jusqu'à aujourd'hui en visant surtout les opposants syriens non affiliés aux groupes djihadistes.

D'ailleurs, les opposants syriens se sont plaints à plusieurs reprises des pressions exercées par les Etats-Unis pour les pousser à négocier avec les représentants du régime Assad, malgré les violations répétées du cessez-le-feu par les forces du régime, la poursuite du blocus des villes assiégées, le refus de libérer les prisonniers politiques comme demandé par la résolution des Nations unies de décembre 2015. Cette pression a été mise en évidence par les mots de John Kerry, adressés à des travailleurs humanitaires syriens en marge de la conférence des donateurs «Soutenir la Syrie», tenue à Londres en janvier 2016, selon lesquels l'opposition syrienne serait décimée et devrait s'attendre à trois

mois de bombardements. Kerry avait d'ailleurs blâmé l'opposition syrienne pour avoir quitté les pourparlers de la conférence de Genève III, qui avait ouvert la voie à l'offensive conjointe du régime syrien et de la Russie contre Alep. De leur côté, l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Turquie ne transigent pas sur la question d'Assad et veulent son départ le plus rapidement possible, mais cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'ils soutiennent un changement radical dans le sens des aspirations populaires pour la démocratie, la justice sociale et l'égalité. Ces Etats veulent maintenir la structure autoritaire du régime sous un versant encore plus conservateur, à travers leur alliance avec des mouvements salafistes djihadistes comme Ahrar Sham et l'Armée de l'Islam, encourager les politiques néolibérales et limiter au maximum les droits sociaux, empêcher toute forme d'autonomie kurde tout en maintenant l'ordre impérialiste dans la région.

Une autre raison de l'échec du processus de paix est la poursuite de la résistance populaire contre le régime Assad et les forces fondamentalistes islamiques, qui malgré les bombardements, les sièges et répressions, refuse le diktat des grandes puissances internationales en faveur du maintien du régime et du dictateur Assad.

La fin de la guerre est une priorité, mais elle ne sera véritablement possible sans prise en considération des aspirations populaires du peuple syrien en lutte. Tout véritable processus de paix devrait aboutir à une transition sans Assad et ses collaborateurs, pour une Syrie démocratique, sociale et laïque. Cela nécessite aussi de prendre en compte et soutenir le droit à l'autodétermination du peuple kurde en Syrie, ignoré et même refusé tant par le régime Assad que par l'opposition soutenue par les occidentaux, la Turquie et les monarchies du Golfe.

Toute transition politique devrait s'accompagner de mesures de justice, capables d'empêcher une spirale de revanche dans une période de transition. Cela signifie que tous les responsables du régime et leurs alliés, ceux des groupes islamiques fondamentalistes et autres, devront répondre de leurs crimes.

Comme l'ont écrit récemment les révolutionnaires de Maaret Al-Numan sur une de leurs pancartes, «la révolution est pour tous les Syriens», il faut une Syrie pour toutes et tous. □

L'Union européenne à l'épreuve de la crise des migrants

PAR GALIA TRÉPÈRE

La crise des migrants met à rude épreuve le fonctionnement et les institutions de l'Union européenne. Tout en dévoilant leur caractère profondément antipopulaire, au seul service des privilégiés et des puissants.

« La situation en Méditerranée est une tragédie ». Le Conseil européen extraordinaire qui venait de se réunir, ce 23 avril 2015, avait semblé prendre la mesure de la catastrophe. Trois jours auparavant, 800 personnes étaient mortes dans le naufrage du navire qui devait les transporter clandestinement de Libye en Italie. Un drame après bien d'autres, une véritable hécatombe que les autorités de l'Union européenne ne pouvaient plus feindre d'ignorer. Pour la première fois, elles s'engageaient publiquement à agir pour y mettre fin.

Cinq mois plus tard, et plusieurs milliers de morts en plus, ces mêmes autorités décidaient d'un plan de répartition des réfugiés. Depuis, les dirigeants européens se sont révélés incapables de mettre en œuvre même cette décision, minimale puisqu'elle ne portait que sur 160 000 réfugiés. Ils ont fait étalage de leurs divisions et ne se sont accordés sur une solution « européenne » que pour sous-traiter auprès de la Turquie la « gestion des réfugiés » et s'autoriser mutuellement à rétablir des contrôles aux frontières intérieures de l'UE. Au point qu'aujourd'hui, la presse envisage comme une hypothèse sérieuse la disparition de l'espace Schengen, évoquant même celle de l'Union européenne.

LE PLAN DE « RELOCALISATION » : DUPLICITÉ ET INCURIE

En mai 2015, à la suite du Conseil européen du 23 avril, la Commission européenne avait proposé un plan prévoyant la répartition de 40 000 réfugiés parmi ceux arrivés en Grèce ou en Italie, en instaurant des quotas par pays. Ce plan rencontra l'opposition immédiate – outre celle de Hollande et de Valls – des pays d'Europe de l'est, le « groupe de Visegrad » (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) qui obtinrent de ne pas y participer et qu'il soit réduit de 40 000 à 32 000.

Mais pendant l'été 2015, l'afflux des réfugiés sur les îles grecques et le nombre de morts furent tels qu'il devint impossible aux dirigeants de l'UE de ne pas prendre d'autres initiatives. La photo du petit Aylan, cet enfant kurde retrouvé mort sur une des plages touristiques de la côte turque, publiée les 2 et 3 septembre dans toute la presse européenne, était devenue le symbole d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Les opinions publiques s'émurent devant le sort de familles entières bravant la mort, un élan de solidarité s'affirma en Grèce, en Italie, en Allemagne, des manifestations importantes eurent lieu dans plusieurs capitales européennes, dont la plus massive à Londres.

Dès la fin août, le gouvernement grec, débordé par l'afflux des migrants et dans l'incapacité de les retenir et de les enregistrer comme le prévoient les accords de Dublin, les avait laissés partir vers Le Pirée puis vers le nord de l'Europe. L'Allemagne et l'Autriche ouvrirent leurs frontières aux milliers de réfugiés bloqués en Hongrie et Angela Merkel annonça son intention de les accueillir et de ne pas les renvoyer en Grèce ou en Hongrie, s'affranchissant ainsi des accords de Dublin.

Dans le même temps, elle fit pression sur les autres membres de l'UE, en particulier la France, pour que soit relancé un plan de relocalisation européen plus ambitieux.

Celui-ci fut discuté à l'occasion d'un conseil des ministres de l'Intérieur extraordinaire le 14 septembre. Le ministre français, Bernard Cazeneuve, en fit un compte-rendu avec son homologue allemand Thomas de Maizière lors d'un point de presse. « D'abord, déclara-t-il en préambule, nous avons eu l'occasion de rappeler l'un et l'autre qu'il y a des moments dans l'Histoire où il faut être à la hauteur. Pendant que nous parlons il y a des migrants qui sont sur la route de l'exode qui ont subi des persécutions, et qui pour un certain nombre d'entre

eux meurent. Et chaque minute que nous perdons, ce sont des morts supplémentaires. Nous avons voulu dire, avec Thomas de Maizière, et je l'ai exprimé très fortement à l'occasion de la dernière partie de cette réunion, que nous ne pouvons plus perdre de temps et que les décisions que nous pouvons prendre doivent être des décisions qui soient conformes aux valeurs des pères fondateurs de l'Union européenne et qui renvoient chacun des pays de l'UE à sa responsabilité. »

Mais en réalité, ce conseil des ministres discuta beaucoup plus longuement des mesures destinées à contenir le flot des réfugiés et à renforcer les moyens pour renvoyer ces derniers dans leur pays ou les pays limitrophes, que du plan de relocalisation lui-même. Il fut décidé cependant d'acter le plan de répartition de 40 000 réfugiés dont il était question depuis le printemps et d'envisager de l'étendre à 120 000 personnes de plus. Comme le groupe de Visegrad avait réaffirmé son opposition à ce plan, Cazeneuve insista dans la suite de son compte-rendu sur le fait que « L'Europe n'est pas une Europe à la carte ». Sous-entendu, la France ne se sentirait pas d'obligations si tous les membres de l'UE n'étaient pas impliqués. Comme si cette Europe à géométrie variable n'existait pas déjà quand il s'agit d'accords de coopération militaire et industrielle ou simplement de l'euro.

Mais l'évocation par Bernard Cazeneuve des « persécutions » et des dangers encourus par les migrants, le rappel des « principes fondateurs » avaient une fonction, donner le change, créer l'illusion que l'Union européenne allait faire quelque chose pour sauver des vies humaines et accueillir les réfugiés. Les gouvernements devaient tenir compte de la vague d'émotion qui s'exprimait en solidarité avec eux. Et même six mois plus tard, lors de son show télévisé le 15 avril, Hollande tint à soutenir, contre l'évidence même – au point de susciter la réplique cinglante de

Léa Salamé, «c'est une plaisanterie!» –, que la France menait la même politique que l'Allemagne et qu'elle accueillait 30 000 réfugiés.

En réalité, début mars 2016, sur les 160 000 annoncés, 600 réfugiés seulement avaient été relocalisés, dont le plus

d'une barrière de quatre mètres de haut sur ces 175 kilomètres. «De tous les pays de l'Union européenne, expliqua-t-il, la Hongrie est celui qui subit la plus forte pression migratoire. Une réponse commune de l'UE à ce défi prend trop de temps et la Hongrie ne peut plus attendre. Elle doit agir.»

nombre si on fait vraiment pression sur nous.»

Il y a longtemps que les autorités de l'Union européenne et de plusieurs de ses Etats membres organisent la «sécurisation» des frontières extérieures de l'UE ou de l'espace Schengen et sous-traitent, par



«Si tu viens en Hongrie, ne prends pas le travail des Hongrois!» Le gouvernement fait campagne contre les réfugiés. Mais le panneau xénophobe a été corrigé par les militants antiracistes qui ont ajouté : «Quel travail?» DR.

gros contingent, si on peut dire, en Finlande. «Le fiasco est spectaculaire», commenta le journaliste des Echos Renaud Honoré qui présentait ces données dans son numéro du 7 mars. La France n'avait pas accueilli plus de 135 personnes dans ce cadre. Ni dans un autre cadre d'ailleurs, à la différence de l'Allemagne qui avait accueilli et continue à accueillir directement des centaines de milliers de réfugiés.

L'EUROPE FORTERESSE EN PLEINE LUMIÈRE

Parallèlement à cette comédie, s'était engagée dès le mois de juin 2015 une accélération de la fermeture des frontières extérieures à l'Union et à l'espace Schengen. Le 17 juin 2015, le ministre des Affaires étrangères hongrois annonçait la fermeture de la frontière entre la Hongrie et la Serbie – qui ne fait partie ni de l'UE ni de l'espace Schengen – et la construction

Le très réactionnaire Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a été vilipendé par les autres chefs d'Etat de l'UE qui affichaient un visage plus démocratique, mais le gouvernement français n'avait-il pas entrepris depuis longtemps de «sécuriser» les accès au port de Calais et au Tunnel sous la Manche, respectant à la lettre les accords du Touquet qu'il avait signés avec la Grande-Bretagne qui ne fait pas partie de l'espace Schengen? «Sécuriser», un euphémisme qui signifie rendre inaccessible par des grillages, cadenasser. Et le premier ministre Britannique, David Cameron, n'avait-il pas comparé, lui, les migrants de Calais à «un essaim de gens traversant la Méditerranée»? Le *Financial Times* avait même rapporté, selon Le Monde, cette plaisanterie qu'avaient faite les négociateurs britanniques pendant les premières discussions européennes sur la répartition des réfugiés: «Nous en accepterons zéro, s'amusaient-ils, et doublerons ce

le biais d'accords en bonne et due forme, la «gestion des réfugiés» à des Etats situés en Afrique du nord ou en Afrique subsaharienne, sur les marches de l'UE, faisant de celle-ci une Europe forteresse. Mais jusqu'à présent, cela se faisait à l'abri des regards, des médias, de l'opinion publique, à l'exception du travail d'information et de dénonciation réalisé par les associations de solidarité avec les migrants telles que le Gisti, Migreurop et les associations de défense des droits de l'Homme. Il y a une différence importante entre ce que tiennent à afficher, aux yeux de leur opinion publique, les dirigeants des Etats qui se réclament de la libre circulation des êtres humains et ceux qui professent ostensiblement leur démagogie xénophobe comme le gouvernement hongrois



dirigé par Viktor Orban qui, concurrencé par le parti fasciste Jobbik, affirmait en septembre 2015 que l'afflux de réfugiés menaçait les « racines chrétiennes » de l'Europe. Mais le mépris des travailleurs et des populations est largement partagé par tous les gouvernements au service des classes possédantes. La logique de criminalisation des mouvements sociaux utilisée pour imposer l'austérité va de pair avec toutes les discriminations et fait le lit des forces les plus réactionnaires qui ont comme fonds de commerce la démagogie xénophobe.

L'accord que l'Union européenne a signé avec la Turquie le 28 mars dernier est dans la continuité logique de l'Europe-forteresse. Un accord « honteux » comme l'ont dit la plupart des organes de presse, alors que le président turc Erdogan est en train de mettre en place un régime dictatorial et de mener une répression impitoyable contre le peuple kurde et ses organisations. Un accord qui n'est pas encore finalisé tant la Turquie exerce un chantage sur l'Union européenne pour obtenir plus d'argent – d'un milliard au début, puis trois et maintenant six –, des facilités plus grandes pour que les Turcs puissent obtenir des visas de courte durée et un assouplissement de ses conditions d'adhésion à l'UE. En échange, la Turquie s'est engagée à retenir les millions de réfugiés – environ 2,7 – qui sont sur son territoire et à reprendre tous ceux que la Grèce renverrait. En même temps, l'ONU a décidé début février de renouveler et augmenter ses aides financières aux pays limitrophes de la Syrie pour qu'au minimum l'aide alimentaire aux réfugiés, qui avait été réduite de moitié en 2015, permette à nouveau à ces derniers de survivre... et de rester sur place. Plus de 60 Etats ont promis de contribuer à hauteur de 10 milliards de dollars d'ici à 2020 à l'aide aux réfugiés syriens dans les pays du Proche-Orient. La Grande-Bretagne offrant 1,2 milliard de livres sur 4 ans, Cameron expliqua qu'il s'agissait de dissuader les Syriens de « risquer leur vie en traversant la mer Egée ou les Balkans ». Quelle sollicitude! Plus grande cependant que la France, qui prit argument cyniquement de son intervention militaire en Syrie pour n'offrir que des prêts!

Mettre à distance, sous-traiter la « gestion des réfugiés », c'est la seule chose qu'est capable de faire l'Union européenne d'une seule voix. Et encore, si on peut dire, car les chefs d'Etat et de gouverne-

ment n'ont pas hésité à s'accuser les uns les autres de cet « accord honteux », la première cible étant en général Angela Merkel, par qui tout serait arrivé. Mais cet accord n'est que la conséquence de l'incurie de l'Union européenne qui n'a même pas été capable de mettre en œuvre le plan minimal de répartition des réfugiés qu'elle avait décidé.

ESPACE SCHENGEN SUSPENDU, UNION EUROPÉENNE MENACÉE

Le renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne face à un tel afflux de populations ne suffit pas pour préserver la libre circulation à l'intérieur même de l'espace Schengen. Comme si l'Europe pouvait s'isoler du reste du monde et échapper aux conséquences des politiques que mènent les puissances impérialistes, dont celles de ses Etats membres.

Déjà, en juin 2015, le gouvernement français avait fait fermer la frontière avec l'Italie à Vintimille et organisé la reconduction dans ce pays de tous les migrants interceptés, alors même que la plupart ne voulaient que transiter en France. Mais c'est à partir de septembre de la même année que le mouvement de rétablissement des contrôles aux frontières s'est généralisé par un effet domino, se développant du nord au sud.

Au moment même où était annoncé l'accord sur la « relocalisation des réfugiés », le gouvernement allemand rétablissait les contrôles à la frontière avec l'Autriche, bientôt suivi par les gouvernements autrichien, slovaque, tchèque puis croate. L'Autriche, au cœur de l'espace Schengen, vit ainsi un retour aux contrôles sur quatre de ses frontières. Après la Hongrie qui ferme ses frontières avec la Serbie, puis avec la Croatie et la Roumanie, menaçant toute personne qui franchirait illégalement une de ses frontières de trois ans de prison, c'est au tour des autres pays par où passent désormais les routes des migrants de les fermer à leur tour. La Slovaquie, petit pays de deux millions d'habitants qui était submergée par l'afflux des migrants, a décidé le 8 mars de ne plus laisser passer de réfugiés par son territoire, aussitôt imitée par la Croatie, la Serbie et la Macédoine. A ce moment-là, plus de 36 000 migrants se retrouvaient bloqués en Grèce dont 13 000 à la frontière macédonienne, à Idoméni.

Or, le 5 février, la Commission européenne avait menacé la Grèce de sanctions pour sa prétendue mauvaise gestion des réfugiés. Dix jours plus tard, lors d'un conseil des

ministres des Finances, les représentants des pays membres de l'UE votaient pour entériner cette décision de la commission qui donnait trois mois à la Grèce afin d'améliorer sa gestion des flux des réfugiés.

Alors que la Grèce, comme également l'Italie, reçoit le plus grand nombre de réfugiés et est contrainte par les accords de Dublin de les enregistrer, sans avoir les moyens de le faire, la voilà qui est tancée comme elle l'était lors de la crise des dettes publiques, menacée d'être mise au ban de Schengen.

« Cette décision ne doit pas être comprise comme une volonté d'ostraciser la Grèce, mais tout simplement comme une démarche permettant de rester dans le cadre de Schengen », affirma alors un diplomate dont Les Echos du 15 février 2016 rapportaient les propos.

En effet, suivant le règlement de l'espace Schengen, les Etats membres de ce dernier ne peuvent rétablir les contrôles aux frontières que pendant six mois. Ils ne peuvent prolonger ces contrôles que si la situation est déclarée « exceptionnelle » parce qu'un Etat membre ne réussirait pas contrôler ses frontières extérieures, enregistrer les migrants dans les « hot spots », les tenir enfermés. « Tout cela relève de la pure construction juridique », se rassurait le même diplomate en parlant des semonces adressées à la Grèce. Mais une fois de plus, la Grèce se voit mise au ban de l'Europe alors que celle-ci lui laisse assumer seule les conséquences humanitaires de l'arrivée de milliers de réfugiés. Et c'est ignorer aussi la logique de ces retours aux contrôles aux frontières en cascade. Au-delà des conséquences sur le plan économique, cette politique renforce les craintes de l'étranger, la xénophobie et les forces réactionnaires qui surfent sur ces préjugés.

Dans le même temps, les dirigeants de l'Union européenne négociaient ou plutôt faisaient semblant de négocier des dispositions particulières à la Grande Bretagne, pour que son premier ministre David Cameron puisse présenter un accord acceptable à la population afin que le Brexit ne remporte pas le référendum de juin. « Politiquement, l'Histoire retiendra, résume Dominique Seux dans l'éditorial des Echos du 21 février, que vingt-huit dirigeants se sont enfermés (ou presque) trente heures pour s'écharper sur dix virgules quand des millions de réfugiés frappent à la porte – et que certains meurent en mer. Au total, Londres a imposé ses vues : garder le meilleur du marché unique sans aucune contrainte d'intégration, (...) un symptôme de plus de l'affaiblissement dramatique du projet européen. » □

Une catastrophe humanitaire sans précédent

PAR CHRISTINE HÉRAUD

En 2014, les trois quarts des migrants qui sont morts en mer dans le monde ont péri en Méditerranée. Et tout laisse à penser que cette proportion ne fait qu'augmenter. Face à cette véritable catastrophe humanitaire à nos portes, le cynisme des dirigeants impérialistes de l'Union européenne et de ses Etats, pourtant largement responsables des crises et des guerres qui déchirent les pays d'émigration, ne connaît pas de bornes.

Mercredi 20 avril 2016, 41 migrants secourus au large de la Libye et rapatriés en Grèce ont raconté leur terrible naufrage. Partis de Tobrouk, dans l'est de la Libye, c'est au cours de leur transfert sur une grosse embarcation déjà surchargée que celle-ci aurait chaviré, entraînant dans la mort ses 500 passagers, tous originaires d'Afrique de l'Est. Une porte-parole du Haut-commissariat

naufage, le plus meurtrier de ces dernières années.

HÉCATOMBE EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Cela fait longtemps que la Méditerranée est un cimetière pour ceux que l'on appelle les immigrés clandestins. Si aujourd'hui les regards sont tournés vers la Méditerranée orientale et le drame des réfugiés sy-

les enclaves de Ceuta et Melilla ou l'Andalousie par le détroit de Gibraltar.

En septembre 2005, près de 600 immigrants africains avaient tenté de franchir pour la troisième fois dans la semaine la barrière de barbelés de l'enclave espagnole de Ceuta. Le violent affrontement avec la Guardia civil espagnole avait fait 5 morts et 28 blessés. L'autre enclave, Melilla, connaissait aussi à la même période plusieurs assauts massifs de centaines de clandestins et... plusieurs morts.

Depuis l'adoption d'une loi répressive contre les immigrés en 1985 et son adhésion en 1991 au traité de Schengen (entrée en vigueur le 26 mars 1995), l'Espagne, principale voie d'entrée des migrants d'Afrique subsaharienne, a fermé et militarisé ses frontières. Elle a construit autour de ses enclaves en territoire marocain de Ceuta et Mellila une double barrière de barbelés hérissés de lames tranchantes, en partie financée par le Fonds européen cyniquement appelé «de développement régional», à l'origine de dizaines de mutilés et de morts.

Malgré les actions du gouvernement marocain de refoulement en amont de la frontière, y compris de migrants qui voudraient s'enregistrer et demander l'asile, les tentatives de passages à hauts risques de la barrière continuent. Selon les chiffres de la *Guardia civil*, en 2014, 2240 réfugiés subsahariens «clandestins» avaient réussi à sauter la barrière à Melilla. Contrairement à la propagande des démagogues racistes qui veulent faire croire que



Le port grec d'Igoumenitsa, entouré de barbelés pour «protéger» les installations et navires des migrants. DR.

aux Réfugiés (HCR) a estimé que ce drame portait à plus de 1250 le nombre des morts ou disparus depuis janvier en Méditerranée.

En septembre 2014, un transbordement en pleine mer avait fait près de 500 morts. Le 18 avril 2015, au large de la Libye, 800 réfugiés venant de Syrie, d'Erythrée et de Somalie avaient trouvé la mort dans un

riens, d'autres routes de migrations sont tout aussi meurtrières. A l'Ouest, l'entrée en Europe par l'Espagne est un passage à haut risque pour des milliers de réfugiés d'Afrique subsaharienne. Après avoir franchi les frontières de plusieurs pays, traversé des déserts, ils sont prêts à prendre tous les risques pour gagner l'Espagne depuis le Maroc vers les Canaries,



les immigrés viennent profiter d'une vie meilleure en Europe, personne ne peut penser que quitter ses proches, risquer sa vie dans une traversée pleine d'embûches, endurer de telles souffrances pour souvent échouer dans un pays qui vous rejette, est un choix. Le chemin de l'exil est pour la plupart des réfugiés une obligation, la seule issue pour sauver sa vie quand sa région est ravagée par les guerres, soumise à la dictature ou que le sous-développement et la misère ne permettent plus d'y survivre.

C'est pourquoi, malgré tous les obstacles, les tragédies, le flot des migrants venus d'Afrique ne tarit pas et continue d'augmenter. «Une frontière fermée n'arrête pas un migrant qui a payé 5000 dollars et est prêt à risquer sa vie» explique François Gémene, du Centre d'études et de recherches internationales sur les migrations. «A Ceuta et Melilla, une même personne peut tenter cinq, dix, cent fois le passage. L'ouverture ou la fermeture des frontières ne crée ni n'empêche les flux, mais accroît la prise de risque.»

Le drame permanent des morts en Méditerranée ou aux abords des frontières terrestres pourrait pourtant être évité. Il n'existe que parce que les frontières de l'Europe sont fermées, livrant les migrants aux trafiquants et passeurs sans scrupules dont le commerce est d'autant plus florissant que l'Europe-forteresse se referme.

L'EXPLOSION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS DU MOYEN-ORIENT

A l'accroissement du nombre des réfugiés venus d'Afrique s'est ajouté, depuis l'éclatement de la crise syrienne en 2011, celui des réfugiés du Moyen-Orient, Syriens et Irakiens qui fuient les destructions et le chaos générés par la dictature de Bachar el-Assad et les interventions de l'impérialisme occidental dans la région. L'arrivée de ces réfugiés aux portes de l'Europe confronte celle-ci à la crise migratoire et humanitaire la plus importante qu'elle ait connue depuis plus de trente ans.

Si le nombre des migrants a été en augmentation constante ces dernières années, il a connu une véritable explosion en 2015. L'été dernier, les médias nous ont montré ces milliers de réfugiés syriens, embarqués pour la plupart sur des bateaux pneumatiques depuis la Turquie, accostant sur les îles grecques de Kos et Lesbos principalement, mais aussi de Chios, Samos ou Leros, avec plus de 2000

arrivées par jour à Lesbos (selon l'ONG International Rescue Committee) et presque autant à Kos. L'engorgement des ferries pour le continent a contraint des milliers de réfugiés à s'entasser sur les plages, dans les rues, aidés et nourris grâce à la solidarité des habitants et des touristes. Ce sont aussi des centaines de milliers de réfugiés que l'on a vu affluer à pied par les voies terrestres à travers les Balkans pour gagner les pays de l'Europe occidentale, sans autre aide que celle de populations villageoises débordées.

En 2015, selon l'OIM, (l'Organisation internationale pour les migrants, proche de l'ONU), près de 500 000 personnes ont franchi la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, cinq fois plus qu'en 2014. 234 778 sont arrivées en Grèce et 114 276 en Italie. Et c'est sans compter les millions de réfugiés retenus dans les camps surpeuplés

embarcations vétustes utilisées par les trafiquants, en expliquant que ces passeurs sans scrupules qui exploitent la détresse des migrants seraient les vrais responsables des drames en mer. La dernière mission «Sophia», coordonnée par Frontex dans les eaux internationales au large de la Lybie, assurerait selon un porte-parole européen «la lutte contre le trafic des passeurs en Méditerranée» et constituerait «l'une des dimensions de l'action visant à mettre un terme à la tragédie humaine à laquelle nous sommes confrontés». Le cynisme des dirigeants européens ne peut masquer le fait que le sinistre commerce des passeurs prospère uniquement parce qu'ils renforcent les frontières, car les migrants ne recourraient pas aux trafics des passeurs s'ils pouvaient voyager de façon régulière.

Loin de mettre fin à la tragédie humaine



Sur la barrière installée à la frontière entre Melilla et le Maroc. DR.

des pays mitoyens de l'Europe comme la Turquie, le Liban ou la Jordanie, qui «accueillent» plus de 4,5 millions de réfugiés. Le Liban compte aujourd'hui sur son territoire un nombre de réfugiés égal au quart de sa population.

La Méditerranée est devenue la voie la plus mortelle du monde, devançant les eaux territoriales pourtant tristement célèbres de Birmanie, de Malaisie ou d'Indonésie. En 2014, les trois quarts des migrants qui sont morts en mer dans le monde ont péri en Méditerranée.

MENSONGES ET CYNISME DES AUTORITÉS EUROPÉENNES

Aujourd'hui, les principaux dirigeants européens justifient le renforcement des contrôles aux frontières et en Méditerranée, avec la fermeture des anciennes voies d'accès et la destruction de nombreuses

en Méditerranée, la fuite en avant sécuritaire de l'Europe est un pas de plus dans la précarisation des conditions de passage pour les migrants, de plus en plus difficiles et risquées. Aucune mission officielle n'a comme objectif le sauvetage des migrants, qui ne peuvent compter pour cela que sur les navires affrétés par des ONG. Les garde-côtes et les équipes de Frontex pêchent sans arrêt des migrants en détresse mais c'est pour ensuite les renvoyer d'où ils viennent, les livrer aux forces de police pour les placer en camps de rétention.

Les voies terrestres qu'empruntent les flux de réfugiés syriens venant du Moyen-Orient ne sont pas moins meurtrières. En août 2015, 71 cadavres en décomposition étaient découverts dans un camion en Autriche. Et combien d'autres retrouvés asphyxiés dans des camions ou containers,

alors qu'ils tentaient de passer les frontières de l'Europe ?

3770 migrants sont morts en 2015 aux portes de l'Europe, et 2016 pourrait bien dépasser ce triste record. Les réfugiés, quelles que soient les barrières qu'on leur impose, continuent d'affluer. Car rien ne peut les empêcher de fuir leurs pays pour échapper à la mort.

UNE RESPONSABILITÉ ÉCRASANTE DE L'IMPÉRIALISME

Les guerres qui déchirent la Syrie, l'Irak, la Libye, l'Afghanistan, le Yémen, le Nigeria, la Somalie ou le Soudan poussent les populations à l'exil. Les réfugiés se déplacent pour l'essentiel dans leur propre pays, avant de gagner les Etats limitrophes. Seule une minorité tente de rejoindre l'Europe. C'est cette minorité que les pays de l'Union européenne refusent aujourd'hui d'accueillir, à laquelle ils ferment leurs frontières et dont ils sous-traitent la rétention avec les Etats des nombreux pays d'origine en Afrique ou limitrophes comme la Turquie. Ils sont pourtant les principaux responsables des situations qui ont mis le Moyen-Orient à feu et à sang, comme du sous-développement et des guerres sur le continent africain.

Si le Moyen-Orient n'est plus que champ de ruines, chaos économique et politique, si la déstabilisation de la région a engendré la monstruosité de l'Etat islamique, c'est bien l'impérialisme qui en porte l'entière responsabilité. Pillage des richesses pétrolières et autres matières premières, contrôle des régions stratégiques comme la Syrie... les grandes puissances n'ont, depuis la première guerre du Golfe en 1990-91, par leurs interventions directes ou les embargos dont les populations ont été les premières victimes, amené que ruine, instabilité politique, conflits internes en attisant les haines ethniques et religieuses, et drames humains. De même que les interventions militaires françaises en Centrafrique, en Côte d'Ivoire ou au Mali, pour des opérations de maintien de l'ordre et de soutien aux dictatures, les guerres sous-traitées ou co-organisées par les puissances impérialistes comme au Yémen, entretiennent l'instabilité et le chaos, et sont la cause des déplacements massifs de populations qui tentent de sauver leur vie. Certes, des dictatures sanglantes sont tombées, comme celle de Kadhafi en Lybie, mais là où les puissances impérialistes prétendaient apporter la démocratie et la paix et protéger les populations, ne règnent aujourd'hui que chaos politique et dévastations, pillages

et exploitation des peuples, et les migrants continuent d'affluer aux portes de l'Europe.

SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES MIGRANTS

Depuis plusieurs décennies, le plus gros contingent de migrants vers l'Europe reste celui que les gouvernements désignent comme les migrants «économiques», ceux qui ne relèvent pas de la convention de Genève de 1951 relative aux réfugiés des pays en guerre. Ils sont de plus en plus nombreux, affluant principalement du continent africain, du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne jusqu'au sud de l'Afrique.

Ces migrants dits «économiques» quittent un continent soumis aux nouveaux appétits de pays émergents comme la Chine et l'Inde, qui mènent une concurrence acharnée aux vieux impérialismes coloniaux pour un repartage de l'Afrique dans le cadre de la mondialisation. Pillages des richesses, nouveaux investissements des multinationales qui ruinent les économies locales, extorsions des terres aux petits paysans contraints à un exode massif, les pays d'Afrique sont maintenus dans le sous-développement au rythme de leur intégration forcée dans le marché mondialisé. L'impérialisme post-colonial continue par le pillage et l'exploitation de semer la misère, et pousse aux déplacements et à l'exil des millions de pauvres des villes et des campagnes, candidats aux passages périlleux vers des pays voisins plus cléments ou vers l'Europe.

Mais en Europe, ils ne sont pas les bienvenus. Selon le ministre de l'intérieur Cazeneuve, ils n'auraient «pas vocation à s'installer en Europe». «L'UE a vocation à accueillir ceux qui fuient les persécutions et les conflits», pas ces migrants dits clandestins, indésirables, qui «ne fuient que la misère». Le discours est partout le même. «Ceux qui viennent en Allemagne pour des raisons de détresse économique ne pourront pas rester en Allemagne. Aussi dure soit leur vie, c'est pourtant la vérité», a déclaré Angela Merkel. N'a-t-elle d'ailleurs pas récemment obtenu que soient déclarés «pays sûrs», dont les ressortissants ne peuvent prétendre à l'asile politique, tous les pays des Balkans et la Turquie elle-même ?

Réfugiés économiques ou politiques ? C'est oublier que ce sont les mêmes politiques dévastatrices de l'impérialisme qui engendrent à la fois les guerres et la misère. Nombre de réfugiés fuient les combats tout autant que la désolation et

la ruine qu'ils engendrent. Il n'y a pas de «bons» et de «mauvais» migrants. Distinguer les migrants, c'est laisser croire que les migrants économiques qui fuient la misère et le dénuement de leurs pays, pillés par les multinationales capitalistes, pourraient mettre en péril l'économie de pays riches comme la France. Les gouvernements prennent prétexte du chômage massif pour justifier leur politique d'exclusion. Mais ce chômage est le résultat de la course capitaliste au profit, alors que des centaines de milliers d'emplois seraient nécessaires dans les écoles, les hôpitaux, les transports... La mise en concurrence des salariés natifs, immigrés, migrants ou sans-papiers est exploitée pour diviser, empêcher les solidarités de se construire ; elle renforce les préjugés réactionnaires et xénophobes et ne profite qu'au patronat.

La «crise migratoire» à laquelle l'Union européenne est confrontée s'inscrit dans le contexte mondial, plus large, de l'augmentation permanente du nombre de migrants dans le monde pour des raisons économiques, écologiques, politiques et sociales, qui est le produit de la mondialisation. L'accroissement des inégalités, l'accumulation des richesses vers les plus nantis, les conséquences du libéralisme sans frontières pour les marchandises et les capitaux, poussent des millions de personnes à s'exiler, d'abord dans leur propre pays puis dans les pays voisins et, enfin, plus loin là où ils espèrent trouver une vie meilleure. Aucune barrière, mur ou frontière ne peut les arrêter.

Pour en finir avec le drame humanitaire des réfugiés, il faut défendre l'accueil inconditionnel de tous les migrants, l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation, la régularisation de tous les sans-papiers, la réquisition des logements vides. Mais aussi combattre les fauteurs de guerres, de crises et de misère en s'opposant aux interventions militaires et en luttant pour l'annulation de la dette qui étrangle les peuples. Des décennies seront sans doute nécessaires pour que les pays dévastés qui voient fuir leurs populations puissent sortir du sous-développement, reconstruire leur économie et la démocratie. Mais ils ne pourront pas compter sur les déclarations hypocrites et les prétendus plans d'aide au développement affichés par les puissances occidentales pour se dédouaner du pillage et de l'exploitation forcée des peuples. Seule la solidarité d'une Europe des travailleurs et des peuples est à même de les y aider. □

ACCORD UE-TURQUIE

Quand l'Europe se barricade

PAR BERTOLD DU RYON

Tiendra, tiendra pas ? L'accord de sous-traitance du « problème » des réfugiés, conclu le 18 mars 2016 à Bruxelles entre l'Union européenne et les autorités turques, semble prendre quelque peu l'eau...

Cet accord confère un rôle de « digue » extérieure à la Turquie. Celle-ci est censée reprendre sur son territoire tous les migrants et réfugiés que l'Union européenne lui renverra, notamment depuis les îles grecques. C'est sur ces îles situées en mer Egée que le régime des frontières extérieures de la « forteresse Europe » avait commencé à craquer sérieusement, au cours de l'été 2015.

Suite à l'arrivée massive de réfugiés majoritairement originaires de Syrie, qu'on avait décidé de parquer là en attendant une décision quant à leur droit ou non de pénétrer sur le continent européen, la situation avait commencé à devenir explosive. Sur des îles telles que Lesbos ou Kos s'entassaient des dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants. A la mi-août 2015, le gouvernement grec d'Alexis Tsipras décida de désengorger ces lieux, en envoyant des ferries ramener les réfugiés dans la partie continentale de la Grèce.

Le reste est plus ou moins connu : arrivés dans les villes portuaires de la Grèce, des dizaines de milliers de ces réfugiés se mirent à marcher à travers ce qui est désormais appelée « la route des Balkans », pour atteindre l'Autriche, l'Allemagne ou encore la Scandinavie. Jusqu'à ce que ce que les pays des Balkans ferment leurs frontières, jusqu'à ce que la Hongrie s'entoure de murs et de clôtures barbelées – majoritairement fabriquées par des détenus dans ses prisons... Jusqu'à ce que la Suède décide, à son tour, de rétablir les contrôles à sa frontière avec le Danemark, voire de couper temporairement le trafic ferroviaire sur le pont qui relie les deux pays. Et qu'enfin la Macédoine voisine ferme définitivement sa frontière avec la Grèce, donnant lieu à la naissance du « camp sauvage » d'Idoméni, qui vient d'être évacué par la force, fin mai 2016.

RAISONS ET OBJECTIFS DE L'ACCORD

En vue de « fermer le robinet » des arrivées en Europe à travers la mer Egée et la Grèce, la chancelière Angela Merkel avait pris l'initiative de négocier, à partir d'octobre 2015, un accord avec le pouvoir – de plus en plus autoritaire – du président turc Erdogan. C'est cet accord qui a été finalement endossé par l'Union européenne tout entière, en mars 2016.

Il prévoit que la Turquie s'oblige à reprendre sur son territoire tous les réfugiés et migrants que l'Union européenne lui renverra depuis le territoire grec, et notamment les îles. Pour décider qui, parmi les arrivant-e-s, sera renvoyé ou aura le droit de voir une demande d'asile examinée, des représentants de l'agence européenne Frontex ont été envoyés sur place pour « épauler » des fonctionnaires grecs soupçonnés de « laxisme ».

Un régime particulier s'applique aux personnes ayant fui la Syrie. La Turquie « reprendra » sur son sol les ressortissants syriens qui auront été appréhendés en Grèce ; elle touchera un financement d'environ six milliards d'euros pour construire des infrastructures permettant leur hébergement. Mais, sachant que depuis 2012 la Turquie a d'ores et déjà accueilli plus de deux millions et demi de réfugiés syriens, l'Union européenne s'oblige à faire entrer sur son sol d'autres Syrien-e-s qui se trouvent jusqu'ici dans les camps en Turquie. Pour une personne syrienne renvoyée depuis la Grèce en Turquie, l'Union européenne prendra un Syrien ou une Syrienne se trouvant déjà en Turquie.

Voilà pour la théorie. En pratique, les plans de l'UE ne vont pas au-delà d'un total de 72 000 ressortissants syriens qu'elle pourra accueillir dans ses 28 Etats membres (dont certains, à l'instar de la Pologne ou de la Hongrie, ne sou-

haitent d'ailleurs en accepter... aucun). L'intérêt du pouvoir turc à cet accord réside ailleurs que dans les six milliards, sur lesquels on s'est bien trop focalisé dans le débat public. Cette somme couvre à peine les frais réels engagés par la Turquie pour la construction de campements et infrastructures scolaires, sanitaires et autres. Il y a d'autres volets qui comptent pour le régime d'Erdogan. D'un côté, la promesse de supprimer l'obligation de visa pour les ressortissants turcs se rendant dans l'Union européenne. Cette mesure constituerait une amélioration réelle pour la population de Turquie, dont le pouvoir pourrait alors se prévaloir devant son opinion publique (les autorités étant par ailleurs plutôt soulagées de voir éventuellement des opposants et des Kurdes « émigrer plus facilement »). De l'autre côté, il y a un volet non abordé dans le débat public, mais réel et important : depuis l'accord conclu à Bruxelles, les autorités turques ont à nouveau trouvé un accès aux marchés des capitaux européens, ce qui n'était plus le cas ces dernières années. Or, depuis quelques semaines, cela « coince » à nouveau.

UNE MISE EN APPLICATION DIFFICILE

En effet, plusieurs puissances européennes ne manifestent aucun enthousiasme – c'est peu de le dire – à l'idée de laisser les habitants de la Turquie voyager sans visa. Initialement prévue pour mai, puis annoncée pour le 1er juillet 2016, cette mesure pourrait ne pas voir le jour, ou alors rester limitée à certaines catégories de la population (étudiants, diplômés, acteurs économiques...). Mais parallèlement, le pouvoir turc a lui-même contribué à bloquer l'application de l'accord tel qu'initialement prévu.

Tout d'abord, l'ex-premier ministre Ahmed Davutoglu avait lui-même négocié

les termes de l'accord avec l'Union européenne, courant février 2016, mais il avait tenu le président Erdogan à l'écart du dossier. Ce dernier en éprouve une certaine colère – Davutoglu a d'ailleurs perdu son poste, le 22 mai – et a donc décidé de charger la barque, après coup. Le président turc refuse notamment de façon ostentatoire de modifier une législation « antiterroriste » portant le sceau de l'autoritarisme, ce que l'Union européenne lui avait demandé, histoire de mieux légitimer son deal passé avec un pouvoir dont les tendances dictatoriales sont de plus en plus évidentes aux yeux du monde entier.

En outre, l'accord de Bruxelles comportait aussi une promesse d'adhésion, à terme, de la Turquie à l'Union européenne... déjà faite dans le passé mais jamais mise en application. Or, personne ne l'évoque plus à voix trop haute, ces dernières semaines, dans le débat public.

La promesse de voyages sans visa pour la population turque et d'adhésion ultérieure du pays à l'Union avaient d'ailleurs constitué les principales cibles de la campagne haineuse que l'extrême droite avait déclenchée contre cet ac-

émissions télévisées que les promesses faites à la Turquie – notamment celle d'une adhésion à l'UE – étaient une trop grande faveur faite à son régime.

Bien évidemment, si les impérialismes européens traitent avec le régime turc, ce n'est pas pour lui offrir des fleurs mais pour l'utiliser comme gendarme extérieur chargé de garder ses frontières. Les droites allemande et française, par exemple, majoritairement hostiles à l'idée de voir la Turquie intégrer l'UE, ont toujours proposé ce que Nicolas Sarkozy a appelé un « partenariat privilégié » ; c'est-à-dire une alliance économique et militaire plus ou moins étroite, mais sans notamment la liberté de voyager pour la population. On est loin d'une logique où un pouvoir européen « se couche devant Erdogan », comme Mme Dagdelen l'a déclaré début avril 2016.

Alors que l'application de l'accord commence à coincer, Angela Merkel s'est déclarée « pas inquiète » à ce propos, selon une brève AFP du 25 mai 2016 qui rapporte que la chancelière considérerait que « certaines questions prennent plus de temps » à être traitées, mais que l'on commencerait néanmoins à appliquer l'accord. 400 réfugiés de Syrie ont

pourrait renvoyer des personnes qui pourraient obtenir la reconnaissance du statut de réfugié politique au sens de la Convention de Genève de 1951. Or, toute l'architecture de l'accord repose sur la logique voulant que la Turquie soit un pays « sûr » pour les réfugiés... alors même que pour ses propres ressortissants, le taux de reconnaissance du statut de demandeur d'asile était, avant la signature de l'accord, de 23% en moyenne dans les pays de l'UE!

UNE POLITIQUE PLUS GLOBALE

Le « deal » conclu avec la Turquie constitue pour l'UE un moyen d'externaliser ses contrôles aux frontières, en s'en déchargeant sur un pays extérieur. Il intervient après d'autres accords conclus avec le Maroc et la Tunisie, mais aussi entre l'Italie et la Libye ou encore l'Égypte. Il y a même eu le lancement par l'UE, en 2014, du « processus de Khartoum » qui vise à intégrer le régime soudanais dans les politiques (anti)migratoires européennes... alors que le président de ce pays est recherché par la Cour pénale internationale.

Un autre volet de la refonte des politiques migratoires européennes concerne la répartition des réfugiés à l'intérieur de l'UE. A ce titre, on connaît le « règlement Dublin III » qui permet aux pays centraux de l'UE de se décharger sur les pays du sud de l'Europe, positionnés sur la façade méditerranéenne, puisqu'il permet aux premiers de renvoyer des demandeurs d'asile dans les pays où ils ont foulé pour la première fois le sol de l'UE.

La Commission européenne avait promis une « réforme » de ces règles, afin de ne pas faire assumer une « charge démesurée » à la seule Grèce, notamment. Le 4 mai 2016, la Commission de Bruxelles a publié un projet de modification. Or, celui ne changera pas tellement de choses. Il prévoit certes de raccourcir certains délais que doit respecter l'Etat souhaitant renvoyer un réfugié (il est actuellement en France de six mois après l'arrivée du réfugié, ou de 18 mois si celui-ci a cherché à se soustraire à l'obligation de repartir). Mais si des délais plus courts sont proposés, ils ne seraient pas contraignants. Ainsi, selon le juriste Constantin Hruschka (de l'université de Bielefeld), on risque surtout d'augmenter le nombre de « demandeurs d'asile en orbite », qui sont placés en attente et dont la demande de protection n'est pas traitée. □



« Ne nous oubliez pas. Nous sommes des réfugiés. Afghanistan, 40 ans de guerre. » Dans une manifestation de réfugiés, le 30 mars 2016 à Athènes.

cord, dans plusieurs pays européens. Curieusement, les critiques bruyantes formulées depuis la gauche, notamment en Allemagne de la part de Die Linke, avaient parfois tendance elles aussi à présenter l'accord comme « une faveur faite au régime turc ». Ainsi la députée germano-turque Sevim Dagdelen (appartenant à Die Linke et, en son sein, plutôt à l'aile radicale et anti-impérialiste), sans doute par volonté de considérer Erdogan comme l'ennemi principal, a affirmé lors de plusieurs

en tout cas été déjà renvoyés de Grèce vers la Turquie, entre le 20 mars et début mai.

Mais l'application du « deal » pourrait être menacée par un autre facteur. Le 17 mai dernier, une commission juridique grecque, chargée de statuer sur l'appel interjeté par un réfugié syrien contre une décision de le renvoyer en Turquie, a donné raison à ce dernier. Dans leur délibéré fouillé de 27 pages, les juristes considèrent ainsi que la Turquie n'est pas un « pays tiers sûr » vers lequel on

France: une politique hypocrite et indigne

PAR RÉGINE VINON

L'illusion longtemps entretenue d'un pays terre d'asile et des droits de l'Homme a fait long feu avec l'afflux de réfugiés en Europe, venant de pays détruits par des guerres impérialistes. Il est de notoriété publique aujourd'hui que la France adopte une politique hostile aux réfugiés.

LA HONTE DE LA «JUNGLE» DE CALAIS

L'exemple le plus frappant est celui du traitement de Calais, point d'agglomération des réfugiés qui souhaitent traverser la Manche pour aller en Angleterre. Les médias se sont fait l'écho pendant des mois de la situation tragique des occupants de la «jungle». Des photos d'installations insalubres, sans eau ni électricité, ni latrines, ni douches, ont circulé dans le monde entier et indigné les populations. La situation des personnes habitant la jungle était tellement honteuse que le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) des Nations unies s'est vu contraint d'exhorter la France à présenter un plan d'urgence «global» pour traiter la crise des migrants à Calais, avec les moyens mobilisés lors de catastrophes naturelles. Le HCR a rappelé à la France ses devoirs en termes de droits humains. Il a fallu un jugement du tribunal administratif de Lille en référé pour astreindre l'Etat à recenser sous 48 heures les mineurs isolés en détresse. L'Etat s'est vu accorder huit jours pour créer dix points d'eau au lieu de trois, installer 50 latrines, collecter les ordures et installer des bennes supplémentaires... sous astreinte de 100 euros.

Le gouvernement socialiste et son ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, ont fait le choix de laisser ces populations dans des conditions de vie telles qu'elles en soient découragées et partent... sans se demander où d'ailleurs. Il a renforcé la présence des flics à Calais, suite à un accord conclu avec la Grande-Bretagne, faisant de la France la garde-chiourme empêchant les traversées de réfugiés. Il y a à Calais un représentant des forces de l'ordre pour six étrangers!

Le gouvernement a fait le choix de la ré-

pression, de placements en rétention illégaux, de renvois n'importe où en France. Tout pour décourager les familles de rester à Calais. Ainsi, en octobre, 46 personnes étaient envoyées par avion mille kilomètres plus au sud, dans le centre de rétention administrative de Nîmes, une cinquantaine convoyées également par avion près de Toulouse, Rouen, Marseille ou Metz. L'Etat français s'est comporté en voyou avec ces familles désemparées, les trimbalant sans rien leur dire à l'autre bout du pays. Indigne et de plus totalement inefficace, puisque ces familles qui ont fui leur pays ne cherchent pas à rester en France mais à aller en Angleterre, et se regroupent donc là où elles peuvent espérer passer.

Des pays comme la Turquie, qui accueille 2,7 millions de réfugiés de pays voisins ravagés par les guerres, les traitent avec beaucoup plus d'humanité, c'est dire!

pas une qui vit sous une tente, dans la boue, sans médecin ni eau courante, comme à Calais ou à Grande-Synthe»...Triste constat pour un pays comme la France, qui se targue souvent de son héritage humaniste et se permet de donner des leçons aux autres nations.

EVACUATION DE MIGRANTS À PARIS

Des campements parisiens ont été évacués de nombreuses fois par la police. Ainsi celui de Stalingrad, dans le 19^e arrondissement, a été évacué à trois reprises. Le 2 mai 2016, il l'était une nouvelle fois, alors qu'il était composé de plus de 1600 personnes. Le 4 mai, c'était au tour du lycée Jean Jaurès, en attente de rénovation depuis des années et occupé par les réfugiés, dans le 19^e arrondissement toujours. Au total, il y a eu jusqu'à ce jour 20 évacuations dans la capitale. Les réfugiés et les organisa-



Face à face migrants-CRS dans la «jungle» de Calais. DR.

Quant à l'Allemagne, rapporte une journaliste de ce pays, elle a accueilli un million de personnes en 2015 et «il n'y en a

tions qui les soutiennent racontent qu'il faut une masse critique de personnes réunies ensemble dans des conditions hy-

giéniques épouvantables pour que la mairie de Paris bouge et, après une intervention brutale de la police, héberge, souvent de façon temporaire, des réfugiés.

UNE PEUR ENTRETENUE, LA VÉRITÉ DES CHIFFRES

Comment en est-on arrivé là? Comment un pays riche comme la France a-t-il adopté une telle politique? Pourquoi les gouvernements successifs, de droite ou de gauche, ont-ils tous mené une politique hostile aux étrangers? Avec comme paroxysme l'attitude actuelle du gouvernement socialiste, confronté à l'exode massif de pays comme l'Afghanistan, la Syrie ou l'Erythrée?

C'est l'extrême droite qui a imposé dans le débat politique français l'idée d'une immigration massive, voire d'une invasion. Au lieu de combattre ces idées racistes, les différents gouvernements ont surfé sur cette vague. Pratique, car selon la vieille bonne politique du bouc émissaire, ce sont les étrangers qui sont la cause de tous les malheurs de la population. Pas les patrons qui licencient, pas le gouvernement à leur service, qui ravage les services publics pour donner toujours plus de milliards à fonds perdus aux grands groupes capitalistes? Non, c'est l'étranger! Les chiffres, lorsqu'on prend la peine de les regarder, montrent à quel point toute cette propagande est mensongère, en plus d'être indécente.

La France n'est pas, et de loin, le pays qui attire le plus de réfugiés. Comparons les 65 000 personnes accueillies en France en 2015 avec les plus d'un million arrivées en Allemagne. Sur les cinq millions de Syriens qui ont fui leur pays depuis 2011, la France en a accueilli...10 000, contre 2,7 millions en Turquie et plus d'un million au Liban.

Quant à ses déclarations pour «relocaliser» des réfugiés dans des villes volontaires en France, il semble que ce ne soient que des paroles. En effet, lorsque l'Etat a appelé à un effort de solidarité, plusieurs villes ont répondu favorablement. Rennes notamment a proposé 130 places. Sa maire s'est étonnée de n'avoir vu arriver que... sept réfugiés syriens. Et ce n'est pas un cas isolé. Onze maires de Haute-Garonne s'étaient aussi proposés, au final une seule famille s'est installée près de Toulouse. La situation est identique dans tout l'hexagone.

Eurostat, l'organisme de statistiques européennes, indique qu'au niveau euro-

péen, c'est 1,3% des demandes d'asile de Syriens qui sont effectuées en France. Celle-ci se retrouve ainsi derrière la Belgique, qui compte six fois moins d'habitants mais accueille deux fois plus de Syriens. Sur l'année 2015, seuls 5000 Syriens ont demandé et presque tous reçu leur droit d'asile en France.

L'ARROGANCE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement socialiste ne se contente pas d'être lâche et répressif avec les familles demandeuses de protection, mais il se permet de critiquer la politique allemande envers les migrants. Valls s'est ainsi permis de déclarer lors d'un déplacement en Allemagne: «Il y a quelques mois les médias français demandaient: où est la Merkel française? Ils voulaient même lui donner le prix Nobel de la paix. Aujourd'hui on constate les résultats», en précisant que l'Europe ne pouvait pas «accueillir plus de réfugiés». A l'heure où il tenait ces propos, en février dernier, la France, prétendument disposée à prendre 30 000 réfugiés sur deux ans, en avait accueilli... 140!

Commentant la prestation du Premier ministre français à Munich, le journal allemand *Süddeutsche Zeitung* s'est moqué en rappelant qu'en 1685, le grand électeur Frédéric Guillaume avait signé un édit offrant refuge aux Huguenots français pourchassés après la révocation de l'édit de Nantes. La Prusse n'eut pas à le regretter...

DES SAINES RÉACTIONS

Face à cette attitude du gouvernement, des personnalités ont protesté haut et fort. 800 cinéastes, écrivains, philosophes, chercheurs et intellectuels ont ainsi lancé un appel en octobre 2015. Ce texte note que «certains assèment à l'infini leur équation de haine: étrangers = immigrants = sans papiers = clandestins = indésirables = délinquants = terroristes. L'étranger est un terroriste qui s'attaque à notre mode de vie, notre religion, notre culture notre modèle social, nos traditions culinaires et vestimentaires. Il est un "fardeau insupportable", une menace, un risque, qu'il est légitime de repousser coûte que coûte, avec les sections d'assaut idéologique du Front national.»

Dans une lettre ouverte à Anne Hidalgo, la journaliste et réalisatrice franco-tunisienne, Hind Meddeb, souligne que «l'expulsion violente des migrants qui occupaient le lycée Jean Jaurès à Paris mercredi 4 mai à l'aube n'est pas une «mise à l'abri» de plus mais bien le signe d'une al-

liance qui ne dit pas son nom entre la droite dure qu'incarne Valérie Pécresse – présidente de région, qui a obtenu cette décision judiciaire – et la «gauche» de gouvernement qui l'a mise à exécution de manière violente. Le message envoyé au monde est clair: "La France n'est plus une terre d'accueil. La France n'est plus une terre d'asile."»

Le rapport rendu récemment par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, un politicien de droite, constate une «banalisation, dans les esprits et dans le droit, du traitement différencié des individus en raison de leur nationalité». Une de ses conclusions est que les étrangers ne sont pas victimes de quelques mesures prises à leur rencontre, mais d'un dispositif législatif restreignant systématiquement leurs droits. Prenant à contre-pied les fantasmes répandus par l'extrême droite bien sûr, mais aussi de plus en plus par la gauche, selon lesquels les immigrés s'en prendraient à «nos valeurs», ce texte insiste: «l'immigration est un fait social consubstantiel à la construction de la France et d'une partie de l'Europe. Aucune période de l'histoire de l'immigration n'a modifié le socle des valeurs républicaines communes».

Il pointe du doigt le sort réservé aux mineurs non accompagnés – entre 8000 et 10 000 –, et les obstacles administratifs auxquels ces jeunes sont confrontés pour demander l'asile. Le défenseur regrette aussi que les personnes ayant demandé l'asile ne puissent accéder au marché du travail avant neuf mois de présence en France, ce qui les rend extrêmement vulnérables. Autre problème: la France a imposé en 2013 aux ressortissants syriens un visa de transit aéroportuaire (VTA), leur interdisant d'entrer librement sur le territoire à l'occasion d'une escale. Dans les faits, s'indigne le rapport, cette politique «contraint nombre des intéressés à opter nécessairement pour d'autres moyens de circulation, illégaux et périlleux, alors même que le droit de quitter son pays – le droit d'émigrer – constitue un droit fondamental. Or ce sont ces mêmes personnes qui, au cours de leur parcours migratoire, et à défaut d'avoir emprunté les voies légales d'arrivée sur le territoire français, vont se retrouver dans une situation de très grande vulnérabilité et souvent contraintes de vivre dans des conditions indignes, à Calais ou dans d'autres lieux frontaliers tout aussi précaires». Aussi le Défenseur des droits demande-t-il la suppression de ce visa. □

Allemagne: derrière les discours, quelles réalités ?

PAR BERTOLD DU RYON

La politique tolérante du gouvernement allemand vis-à-vis des réfugiés de Syrie et d'Irak répondait à une demande du grand patronat, mais aussi à des sentiments ancrés dans la conscience populaire. Elle n'a cependant eu qu'un temps et, comme ailleurs, c'est la fermeture qui s'impose désormais.

La vie sur cette planète devient de plus en plus sûre. Vous n'y croyez pas ? Si, si. La preuve: elle commence à être pavée, en tout cas, de «pays d'origine sûrs» pour réfugiés. Autrement dit, de pays vers lesquels des personnes ayant réussi à en fuir pourront être renvoyées... sans que les administrations compétentes aient à se casser la tête.

A l'échelle européenne, cela vaut pour la Turquie, quelles que soient les protestations... et même si une jurisprudence grecque récente met fortement en cause le principe de l'accord conclu avec le régime turc. La République fédérale d'Allemagne, quant à elle, vient de «découvrir» officiellement plusieurs «pays d'origine sûrs» sur la mappemonde. Son parlement fédéral, le Bundestag, vient d'adopter une résolution en date du 13 mai 2016 qui déclare que les trois pays centraux du Maghreb relèvent tous de cette catégorie: le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. 424 député-e-s ayant voté «pour», 143 «contre», et trois s'étant abstenus.

Cela revient, de fait, à fermer très largement la porte à tous les demandeurs d'asile en provenance de ces pays. En effet, pour toute personne originaire d'un «pays d'origine sûr», il n'existe tout au plus qu'une version alléguée et très expéditive de la procédure d'asile. Alors que l'on sait pertinemment qu'il existe aujourd'hui, encore et toujours, des persécutions politiques (ou encore des persécutions policières à l'encontre des homosexuels) et des faits de torture dans ces trois pays, à des degrés divers, surtout au Maroc. Alors que le journal parisien *Le Monde* vient de consacrer, dans son numéro du 18 mai 2016, un ar-

ticle fouillé au retour de la torture en Tunisie.

LE COURT ÉTÉ DES FRONTIÈRES «OUVERTES»

Au cours de l'été 2015, surtout fin août et début septembre, on avait temporairement l'impression de rêver. L'Allemagne, qui avait connu une vague de violences inouïe contre l'afflux de migrants dans les trois années après la chute du Mur (avec 18 000 infractions racistes, du délit d'injure ou d'incitation à la haine jusqu'à l'assassinat, pour la seule année 1992), paraissait presque transformée. Le pays semblait accueillir les migrants, les réfugiés à bras ouverts, en faisant la fête. Dans des gares comme celle de Munich, des centaines voire des milliers de personnes se rassemblaient pour recevoir les familles (notamment) syriennes qui arrivaient, après avoir traversé les Balkans, la Hongrie, l'Autriche.

Au même moment, le gouvernement fédéral allemand indiquait qu'il acceptait les réfugiés de guerre de Syrie et d'Irak sur le sol allemand, sans leur opposer la convention de Dublin III (qui veut que ce soit le premier Etat européen dont le sol a été foulé qui prenne en charge la demande de protection: Grèce, Italie, Hongrie...). Juste avant de se reprendre, puisqu'au bout de 48 heures, l'information fut démentie par voie de communiqué de presse gouvernemental. Mais après avoir réussi à traverser la Macédoine, les Etats de l'ex-Yougoslavie et plusieurs autres pays, les migrants continuaient d'arriver, au moins dans un premier temps.

C'était quand c'était encore possible, après que le régime des frontières de la

forteresse Europe avait craqué au cours de l'été 2015 (en commençant par la Grèce et ses îles), mais avant que la Hongrie, la première, ne barricade toutes ses frontières. D'abord celles avec la Serbie, puis celles avec la Croatie. Certes, désormais, une nouvelle

Migrants au sortir de la gare de Munich, en septembre 2015. DR.



route était ouverte à travers la Slovaquie... mais pour se refermer elle aussi, depuis. Suite à la fermeture des frontières de plusieurs pays situés sur la «route des Balkans», le nombre d'arrivées en Allemagne a fortement chuté, à partir de février-mars 2016. Des observateurs supposent qu'il pourrait y avoir de nouveaux trajets, passant par exemple par l'Albanie puis par la mer Adriatique sur des navires.

Au total, selon les chiffres officiels publiés dans un premier temps, environ 1,1 million de réfugiés auraient réussi à

arriver en Allemagne au cours de l'année 2015. Ce chiffre a été fortement relativisé depuis. L'hebdomadaire *Die Zeit* écrit, le 12 mars 2016, que le chiffre réel de migrants cherchant une protection ou un droit au séjour en Allemagne, pour 2015, serait plus proche de la moitié: environ 600 000. L'écart entre les chiffres provient du fait que de nombreux migrants ont été enregistrés plusieurs fois; quand ils ont franchi la frontière, mais aussi quand ils ont quitté leur lieu de premier enregistrement en Allemagne pour s'installer ailleurs, par exemple pour se rapprocher de leur famille ou fuir des endroits, surtout à l'est, où le racisme était trop intense. Un certain nombre de réfugiés auraient aussi été enregistrés en Allemagne, mais auraient transité ensuite vers les pays scandinaves. Toujours est-il que l'Allemagne, en tout cas en 2015, a été bien plus accueillante que la France dont les autorités, à tous les niveaux, ne se sont pas vraiment couvertes de gloire.



UN DISCOURS D'OUVERTURE...

MAIS UNE POLITIQUE DE VERROUILLAGE

Surtout, l'Allemagne a réintroduit à son tour des contrôles aux frontières avec l'Autriche – et avec la France au niveau de l'Alsace – depuis le 14 septembre 2015. Sachant que le GdP, un syndicat de policiers, exige à son tour qu'on y érige carrément une clôture ou un mur... En attendant, la Bavière, Etat-région dirigé par la droite chrétienne-sociale CSU – une branche de la CDU située particulièrement à droite – et

frontalier avec l'Autriche, pratiquait déjà une politique extrêmement dure et «musclée», même lorsque la politique officielle était encore tournée vers l'accueil des migrants. Au moins 70 personnes y ont été mises en garde à vue et font l'objet de poursuites pénales, rien que pour avoir amené un ou une réfugiée se déplaçant vers l'Allemagne ou une famille en voiture depuis l'Autriche voisine, en août ou septembre 2015. Des personnes qui n'avaient rien de «passeurs», rien de mafieux tirant un profit économique de la détresse des migrants face à la fermeture des frontières: des pères ou mères de famille, un ingénieur se rendant au travail, des touristes au retour de vacances...

Lors du «mini-sommet» de l'Union européenne tenu en octobre 2015, c'est l'Allemagne officielle qui se trouvait en partie en pointe pour demander des durcissements. Elle demanda ainsi à l'Union européenne de créer une procédure pour pouvoir renvoyer des migrants en Afghanistan, un pays en guerre vers lequel on n'expulsait plus, dans les faits.

Pire: le 18 octobre 2015, la chancelière Angela Merkel s'était rendue en Turquie pour négocier avec le sultan, pardon, le président Recep Teyyep Erdogan. Il s'agissait de lui faire accepter l'accueil de migrants... sur le territoire de la Turquie, pour les fixer dans cet Etat. Cette initiative a débouché sur un accord, conclu le 18 mars 2016 entre la république de Turquie et l'Union européenne. Sachant que des navires de l'OTAN, dont des navires militaires ou policiers allemands, croisaient d'ores et déjà dans la mer Egée, au nom de la «lutte contre les passeurs».

D'où vient ce changement de position apparemment brusque, de la part de l'Allemagne officielle? Il est vrai que son gouvernement a tangué, au long de cet été 2015, plusieurs positions s'affichant en son sein. Alors qu'Angela Merkel plaidait pendant plusieurs semaines pour un accueil des migrants se déplaçant depuis le sud-est de l'Europe, son ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière, la CSU et d'autres acteurs gouvernementaux étaient sur des positions beaucoup plus dures.

La position de la fraction regroupée autour d'Angela Merkel – celle-ci l'a d'ailleurs payé par un net recul de popularité en septembre et octobre 2015 de plus de 60% à 52%, ainsi sa CDU tombée à 37% d'intentions de vote – s'explique

par plusieurs raisons. L'«éthique protestante», parfois citée en France comme facteur motivant ces positionnements, y joue très peu. Elle n'avait pas empêché, en tout cas, que l'Allemagne sombre, sur la période 1990 à 1993, dans un racisme brutal, du côté gouvernemental comme dans une fraction importante de la population.

Mais l'expérience de l'époque a appris aux politiques que la radicalisation raciste, qui était alors quasi officiellement encouragée – la politique étatique érigeant alors l'afflux de demandeurs d'asile en «problème numéro un» –, a produit des résultats dangereux. Y compris pour l'Etat. La cellule terroriste NSU («Clandestinité national-socialiste»), découverte en 2011, était née de cette conjoncture-là. Il est ainsi plausible qu'à la tête de l'Etat, on cherchait à ne pas encourager une deuxième vague de radicalisation néonazie – alors qu'on sait maintenant que la première avait ses racines jusque dans l'appareil policier où elle jouissait de larges complicités.

Un autre motif réside dans le symbole de l'ouverture, permettant un affichage positif et humaniste sur la scène internationale, alors que l'Allemagne officielle venait d'être critiquée largement (en juin et juillet 2015 notamment) pour sa position très dure vis-à-vis de la Grèce endettée. La charge symbolique est importante: en cette année 2015, on commémorait les 25 ans de la chute des anciens régimes à l'Est, qui avait été préparée par l'ouverture des frontières, en septembre 1989 en Hongrie puis en République tchèque. Celle-ci avait aussi sapé le régime de la RDA, préparant ainsi le terrain à la réunification allemande de 1990 bien qu'une partie de l'opposition progressiste y ait été opposée. C'était donc l'occasion de célébrer un symbole de l'ouverture, celle d'hier ayant «mis fin au totalitarisme» dans le langage officiel – combinée à celle d'aujourd'hui. Cela a contribué à redorer le blason de l'Allemagne officielle, lui donnant une apparence humaniste. Les appels des organisations du patronat, qui se plaignent d'une évolution démographique négative – la proportion de jeunes dans la population diminue, en raison notamment de la difficile compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale, qui rend les femmes ré-



ticentes à faire des enfants –, ont aussi joué un rôle. Le patronat, en tout cas dans ses fractions les plus rationnelles et « éclairées » – alors que certains chefs de PME s'adonnent à toutes les campagnes réactionnaires –, n'était pas opposé à l'accueil de migrants, y compris en nombre important. Sa principale demande concerne la « dé-bureaucratisation » pour faciliter leur accès au marché du travail ou à une formation professionnelle. Sachant que, bien sûr, certains patrons profitent de l'occasion pour trouver un argument-bélier contre toute la réglementation du travail. A la mi-octobre 2015, le patron d'Airbus a ainsi plaidé dans la presse allemande pour revoir à la baisse le salaire minimum légal (qui venait d'être introduit au début de l'année!), soi-disant « pour faciliter l'intégration professionnelle des réfugiés ».

Le patronat ne défendait ainsi que ses intérêts évidents. Mais dans une partie de la gauche, cela suscitait des réticences à être solidaires des réfugiés, jusque dans une partie du milieu de Die Linke (le principal parti à la gauche du SPD, parti social-démocrate). Dans les rangs du parti Die Linke, ce sont surtout son ancien co-président Oskar Lafontaine – qui fut président du SPD en 1996 – et sa compagne, la chef du groupe parlementaire au Bundestag, Sarah Wagenknecht, qui incarnent ces réticences. Lafontaine s'étant fait une spécialité, dans le passé, de se faire remarquer par des dérapages racistes : il avait été le premier dans son parti, à l'époque le SPD, à demander dès août 1990 une restriction du droit d'asile dans la constitution, trois ans avant qu'elle ne soit votée, et son « discours de Chemnitz » du 14 juin 2005 était dirigé contre les « travailleurs étrangers qui prennent son pain au père de famille allemand ». Mme Wagenknecht ne s'est pas illustrée par de tels dérapages, mais partage les craintes d'une trop grande ouverture des frontières.

LE CATALYSEUR DE COLOGNE

Au final, dans le débat public, ce sont les prétendues peurs d'« invasion » et de « submersion » qui l'ont emporté, les autorités revenant à des positions beaucoup plus restrictives. Or, une fraction non négligeable de l'opinion publique est restée marquée par une vision totalement faussée et idéologique, selon la-

quelle les élites – notamment représentées par Angela Merkel – auraient sciemment toléré une ouverture catastrophique du pays, voire son « inondation ».

Les adversaires et rivaux internes d'Angela Merkel au sein du pouvoir aidant, c'est cette impression-là qui a gagné une large partie de l'opinion publique. Alors que des secteurs de la société, motivés avant tout par l'humanisme, continuaient à vouloir proposer leur aide aux réfugiés, acceptée par les autorités dans un premier temps, début septembre 2015, pour soulager l'administration, ils en furent découragés tout au long de l'automne 2015. Au final, les initiatives privées d'aide et de secours ne furent encouragées par les autorités que pendant une très brève période.

Les événements de la nuit du 31 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016 autour de la gare de Cologne, où des centaines de femmes eurent à se plaindre de harcèlements et d'attouchements à caractère sexuel – mais dont le but premier était de détourner leur attention pour voler des téléphones et autres biens –, ont évidemment joué par la suite un rôle de catalyseur. Beaucoup de choses fausses et de fantasmes ont ensuite été mêlés au vrai, alors que la réalité des délits commis était suffisamment grave en soi. Mais il s'agissait bien sûr d'utiliser l'émotion à d'autres fins, politiques et racistes.

Ainsi, la question de l'islamisme voire du djihadisme a été mêlée aux harcèlements sexuels commis cette nuit-là à Cologne. Or, ceux-ci étaient le fait de jeunes hommes presque unanimement décrits comme alcoolisés, ce qui n'est à coup sûr pas un trait distinctif de militants islamistes. Evidemment, l'afflux de réfugiés syriens et irakiens a aussi été mêlé, dans le débat public, aux tristes événements de Cologne. Mais les probables coupables de ces exactions ne sont pas des réfugiés originaires de ces pays. Ils appartiennent à un milieu spécifique, composé de jeunes hommes originaires du Maghreb – non de Syrie ni d'Irak –, dont le centre se trouve dans un quartier proche de la gare centrale de Düsseldorf, Oberbilk, à 40 kilomètres de Cologne, auquel on a donné le surnom de « Casablanca ».

Une enquête interne de la police de Düsseldorf, qui a été éventée par la presse, révélerait que dans la région, seuls 0,5 % des réfugiés syriens ou irakiens, mais 40 % des jeunes hommes originaires du Maghreb commettraient

des délits dans la première année après leur arrivée (les « statistiques ethniques » ne sont pas interdites en Allemagne, à la différence de la France).

La réponse aux questions que cela soulève n'a évidemment rien de « culturel » ni religieux (la confession religieuse étant identique pour les Moyen-Orientaux, en tout cas s'ils sont musulmans sunnites, et pour les Maghrébins), et encore moins de génétique. Elle réside surtout dans la situation sociale et juridique des premiers intéressés. L'observateur qui l'a probablement le mieux expliqué, dans des médias allemands mais aussi français (voir *Libération* du 23 janvier 2016), est le chercheur Ahmet Toprak, professeur à l'université de Dortmund.

Un réfugié originaire de Syrie ou d'Irak a une perspective réelle d'acquiescer un statut protecteur, et de pouvoir se construire une vie en Allemagne. Cette personne n'aura a priori pas en tête de ruiner cette perspective en risquant des poursuites pour divers délits. Les jeunes originaires du Maroc ou d'Algérie, quant à eux, émigrent dans la région de Cologne et de Düsseldorf parce que cette partie de l'Allemagne avait recruté, jusque dans les années 1970 – jusqu'au déclin des mines de charbon – certains de leurs oncles ou des « vieux » de leurs villages ou quartiers. Or, si ces jeunes peuvent dans un premier temps déposer une demande d'asile pour s'ouvrir la porte du pays, cette requête sera en règle générale très rapidement rejetée. Ils n'auront, ensuite, aucune perspective de se construire une existence légale. Ces jeunes sont ainsi, souvent dès leurs arrivées, pris en main par des groupes mafieux et criminels. Leur offrir une perspective de « régularisation » et de séjour, tout en poursuivant au besoin le noyau dur des groupes délinquants, car il n'est pas question de tolérer des violences sexuelles réelles contre des femmes, permettrait de venir à bout de ces mécanismes de recrutement.

Or, évidemment, c'est exactement le contraire qui est aujourd'hui suggéré à l'opinion publique. La conséquence qui semblait s'imposer, aux yeux des dirigeants politiques, est la prise de position du parlement fédéral allemand qui déclare les trois Etats centraux du Maghreb comme « pays d'origine sûrs » pour les réfugiés. □

ENTRETIEN AVEC CLAIRE RODIER

«Placer une épée de Damoclès au dessus de chaque étranger»

PROPOS RECUEILLIS PAR GALIA TRÉPÈRE

Auteure ou coordinatrice de plusieurs ouvrages traitant des questions de l'immigration, Claire Rodier est membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) et cofondatrice du réseau Migreurop. Elle vient de publier aux éditions La Découverte «Migrants & réfugiés. Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents» (avec la collaboration de Catherine Portevin).

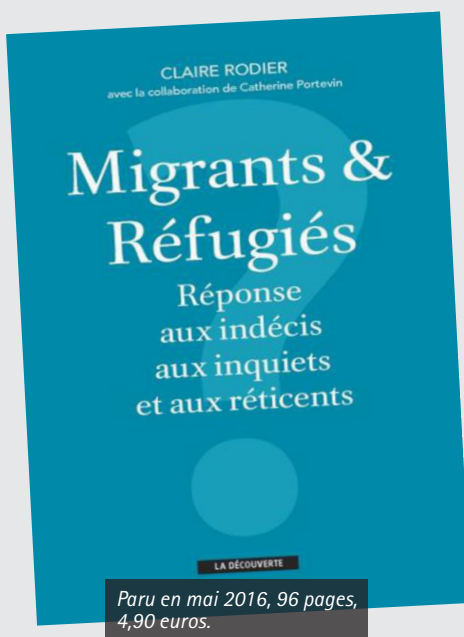
Que penses-tu de «l'accord de la honte» entre l'UE et la Turquie? N'y a-t-il pas eu des précédents?

La sous-traitance par l'UE du contrôle de ses frontières à des pays non européens est une pratique de longue date, officialisée en 2004 par ce que le discours officiel appelle la «dimension externe» de la politique d'immigration et d'asile.

Elle a commencé avec le Maroc, un de ses meilleurs alliés pour verrouiller le détroit de Gibraltar, alors voie de passage la plus courte entre l'Afrique et l'Europe. Avec des conséquences dramatiques: en 2005, près de vingt personnes sont mortes en tentant de franchir les murs grillagés des enceintes espagnoles au Maroc de Ceuta et Melilla, certaines sous les balles de militaires marocains. Elle s'est poursuivie avec la Libye: juste avant la chute de Kadhafi, l'UE était sur le point de conclure un accord de coopération dont le volet migratoire visait à retenir les migrants tentés par la traversée de la Méditerranée vers l'Italie et Malte.

Depuis, la stratégie de l'UE de s'entourer d'un cordon sanitaire pour mettre à distance migrants et réfugiés s'est étendue à tout son voisinage et au-delà, comme en témoigne le processus de Khartoum, engagé depuis 2014 et qui vise à couper les routes migratoires venant d'Afrique de l'est. Pour y parvenir, elle est prête à traiter avec des régimes qui sont eux-mêmes responsables de l'exode de leurs populations, comme le Soudan ou l'Érythrée. L'externalisation se traduit sou-

vent par des accords de réadmission, qui permettent le renvoi des étrangers en situation irrégulière dans les pays non européens par lesquels ils sont passés avant d'arriver en Europe. Elle se monnaie en échange d'aides au dé-



veloppement, de facilitation de visas ou de contreparties financières ou diplomatiques.

L'accord UE-Turquie s'inscrit donc dans une longue tradition, même si un seuil a été franchi avec la décision de renvoyer, contre plusieurs milliards d'euros, toutes les personnes qui arrivent en Grèce, y compris les réfugiés, en principe protégés du refoulement par la Convention de Genève de 1951: c'est du jamais vu, en tout cas de façon aussi cynique et politiquement assumée.

Que révèle la distinction souvent faite entre migrants et réfugiés?

«Migrant» n'est pas une catégorie juridique, le terme désigne simplement les personnes qui, par choix, par nécessité ou par contrainte, quittent leur pays pour aller s'installer dans un autre. Au contraire, «réfugié» est un statut encadré par la Convention de Genève de 1951. Selon ce texte, toute personne apportant la preuve qu'elle a subi ou craint de subir des persécutions dans son pays peut bénéficier d'une protection de l'Etat où elle en fait la demande. A l'époque, la conception du réfugié reposait sur une vision bi-polaire du monde, sur la base de laquelle les Etats occidentaux s'accordaient pour désigner les bons et les méchants. La fin de la guerre froide ayant rendu cette vision largement inopérante, le nombre de personnes réclamant protection étant devenu plus important et leur profil moins lisible, l'octroi du statut de réfugié est devenu de plus en plus restrictif, avec un taux élevé de rejet, aux termes de procédures fondées sur la traque aux supposés fraudeurs plus que sur un objectif de protection et d'accueil.

L'utilisation, aujourd'hui, des termes «migrants» et «réfugiés» s'inscrit dans la continuité de cette logique du soupçon, à laquelle s'ajoute une connotation négative vis-à-vis du «migrant» (sous-entendu «économique») comme s'il était en soi condamnable de chercher dans un autre pays que le sien des



opportunités de vie meilleure. L'arrivée de Syriens depuis 2011 a eu pour effet de raviver, en Europe, la distinction entre les deux catégories: au regard de la proximité et de la visibilité médiatique de la crise syrienne, il est difficile de nier qu'ils « craignent avec raison » des persécutions. C'est en quelque sorte le retour de la figure du réfugié sinon héroïque, du moins honorable. Mais dans le même temps, on a tendance par opposition à considérer tous les autres (les « migrants ») comme n'ayant pas besoin de protection, donc infondés à prétendre s'installer.

Ce tri pose problème parce que la distinction entre les migrants selon les motifs qui les ont poussés à partir est loin d'être simple. Les mobilités humaines s'accroissent parce que les raisons de prendre la route de la migration sont de plus en plus mêlées, les instabilités politiques, économiques, aujourd'hui climatiques, rendent les déplacements plus fréquents, nécessaires. La mobilité est, à l'échelle globale, un mode de vie et souvent de survie.

Pourquoi emploies-tu l'expression « xénophobie business » – qui est le titre d'un de tes livres – à propos du contrôle des frontières par l'Union européenne et l'agence Frontex ?

On parle souvent des « passeurs » qui profitent du commerce rentable qu'est devenu le franchissement des frontières par des personnes dépourvues des documents les autorisant à le faire légalement. Ils sont pourtant loin d'être les seuls à tirer profit des politiques de fermeture. Il existe une forme probablement aussi lucrative, sinon plus, d'exploitation de la migration, encouragée celle-là par les gouvernements car elle est au service des dispositifs mis en place pour « gérer les flux migratoires ». Ce « business légal », auquel les dernières mesures prises par l'UE vont probablement donner un coup de fouet, constitue un secteur en pleine expansion qui rapporte à titre principal à des entreprises privées: sont bien placées les sociétés d'assurance, qui garantissent le « risque migratoire » des compagnies de transport pour compenser les pénalités qu'elles encourent en cas de convoyage de « clandestins », les sociétés de sécurité, qui gèrent les centres de détention dans de nombreux pays,

ainsi que nombre d'opérateurs impliqués dans la mise en place, à tous les niveaux, des politiques migratoires et d'asile².

Mais c'est sans doute l'industrie sécuritaire qui vient au premier plan des bénéficiaires de la lutte contre l'immigration irrégulière: la protection des frontières constitue une manne que se partagent les entreprises spécialisées dans la production de matériel sophistiqué en matière de détection à distance (radars, transmission ultra-rapide d'images, caméras thermiques et amphibies, etc.). Depuis le début des années 2000, elles ont su profiter du tournant sécuritaire pris par l'UE après les attentats du 11 septembre, qui ont fait une priorité de la lutte contre le terrorisme international, et par extension contre tout danger venu « d'ailleurs » – l'immigration étant particulièrement visée.

Le gouvernement français s'était engagé à accueillir 30000 réfugiés en septembre 2015 dans le cadre de la « relocalisation » par quotas de 160 000 réfugiés. Qu'en est-il aujourd'hui, en France et en Europe ?

Cette relocalisation est un échec total. Sur les 160 000 personnes que 25 Etats membres de l'UE s'étaient engagés à accueillir parmi les réfugiés arrivés en Grèce et en Italie (un chiffre ridicule au regard de l'ampleur des arrivées, près de 6000 par jour en Grèce à la même époque), pas plus de 1000 ont été effectivement transférées huit mois plus tard. En France, sur les 30 000 annoncés, on atteint quelques centaines. Comme si la sixième puissance mondiale n'était en mesure d'accueillir qu'une poignée de réfugiés, quand au Liban, un quart de la population est composée d'exilés ayant fui la Syrie, et qu'ils sont quatre millions en Turquie.

Les annonces de 2015 pour faire face à la « crise migratoire » ont été mises en échec par le réflexe « *not in my backyard* » [pas dans mon jardin] dont ont fait preuve les pays européens. Mais il ne faut pas oublier que la relocalisation des réfugiés s'appuie sur un mécanisme de tri aux frontières, de sélection des réfugiés et de renvoi des autres, désignés comme « migrants économiques » non dignes d'être accueillis en Europe. Si le volet « accueil » de ce plan a échoué, ce n'est pas le cas du volet « tri », dans les « hotspots » qui ont été installés en Sicile et dans les îles grecques. Au-

jourd'hui, avec l'accord UE-Turquie, les hotspots grecs sont devenus des centres de détention, où sont massés les indésirables qu'on voudrait renvoyer sur les côtes turques, et la Grèce est contrainte par l'Europe de jouer le rôle de vaste zone d'attente à ciel ouvert.

A Calais, le gouvernement a fait évacuer la jungle sud. Quels avaient été les précédents ? Pourquoi les gouvernements ne font-ils rien pour permettre aux migrants d'avoir des conditions de vie décente ?

Les migrants sont présents dans cette région depuis 1997. Ils étaient à l'époque majoritairement kosovars et vivaient dans des campements de fortune dans les jardins publics de Calais. En 1999, l'ouverture par les autorités du camp de Sangatte a été une première tentative de faire disparaître ces gens de la ville. Depuis, les gouvernements français, de gauche comme de droite, et les élus locaux ont essayé mille méthodes pour soit les éloigner des regards et les rendre invisibles en les forçant à se re-

Novembre 2015 : des migrants en attente à la frontière entre la Grèce et la Macédoine. DR.



grouper dans des lieux excentrés, soit les disperser sur le territoire français (mais ils finissent toujours par revenir à Calais), ou alors les arrêter... Cette dernière solution n'est, pour la plupart d'entre eux, qu'une entrave momentanée car, s'ils sont notoirement en situation irrégulière aux yeux de la loi, ils relèvent aussi de l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés et, à ce titre, ne peuvent être expulsés vers leur pays d'origine.

En mai 2015, le nombre de personnes arrivées dans le Calaisis atteignait 5000. Le gouvernement, incité par les élus lo-

caux, notamment la maire de Calais, a détruit les foyers et petites «jungles» auto-regroupées par nationalités en obligeant tous les migrants à s'installer en un seul lieu, vaste terrain vague à 7 km de la ville qui est vite devenu le plus grand bidonville de France – bidonville légal, organisé et imposé par l'État. L'étape suivante a eu lieu au mois de mars 2016, avec son évacuation pour, une fois de plus, dissuader et «invisibiliser» les personnes. Les solutions alternatives proposées à ses occupants – la dispersion dans des centres d'accueil situés dans divers lieux en France ou l'hébergement dans des containers qui ne s'apparentent que de très loin à un logement, tout au plus peut-on parler de mise à l'abri – n'ont en effet aucun caractère pérenne. Et, deux mois après, on en est au même point : le nombre de migrants n'a pas diminué.

C'est logique, au vu des raisons qui sont à l'origine de leur concentration dans la région. Ce qui est illogique, c'est de croire que tout ce dispositif dissuasif – violences policières, évacuations suc-



cessives, harcèlement quotidien, maintien de conditions de vie précaires – est susceptible de régler le «problème», tant que ces raisons continueront d'exister.

Peux-tu résumer ces raisons ?

La principale, c'est que Calais est l'une des portes extérieures de l'espace Schengen, auquel n'appartient pas l'Angleterre. Cette frontière ne peut donc pas se franchir sans contrôle (contrairement à, par exemple, la frontière italo-française). Par ailleurs, le Royaume Uni, en tant que membre de

l'Union Européenne³, est partie au règlement Dublin III, qui lui permet de renvoyer tout demandeur d'asile vers le pays par où il est entré en Europe. Autrement dit, d'un côté, n'étant pas dans l'Europe de Schengen, il conserve la souveraineté sur sa frontière, de l'autre, étant dans l'UE, il peut tout de même faire jouer les règles de solidarité européenne pour la gestion des migrants.

A ceci il faut ajouter un accord bilatéral franco-britannique, signé au Touquet en 2003 (plusieurs fois complété depuis), qui autorise l'Angleterre à se servir de la France comme zone-tampon, donc à externaliser sa frontière sur le territoire français, surveillée conjointement, et où peuvent être renvoyés les migrants ayant tout de même franchi la Manche, sans que la France ne puisse les refuser. La France se retrouve donc, par rapport à son voisin d'outre-Manche, dans la même situation que le Maroc par rapport à l'Espagne... sauf que là, il s'agit d'empêcher les gens de sortir de l'espace Schengen tandis qu'au sud, il s'agit de les empêcher d'entrer.

Le problème des jungles du Calais est insoluble tant qu'on ne remettra pas en cause tous ces textes. Ce sont eux qui expliquent la nasse dans laquelle les migrants viennent se prendre depuis vingt ans. Mais s'ils s'y pressent tout de même, c'est que, malgré tous les murs, contrôles renforcés, militarisation de la frontière, chasses aux passeurs, quelques-uns, chaque jour, parviennent à franchir la Manche en prenant des risques de plus en plus considérables, et en payant de plus en plus cher. Ils ne continueraient pas d'affluer dans la région du Calais si d'autres ne réussissaient pas régulièrement à passer.

Quel bilan pourra-t-on tirer du quinquennat de François Hollande du point de vue de sa politique migratoire ? Y a-t-il eu des changements dans les procédures de régularisation des immigrés et si oui, lesquels ?

Les promesses électorales étaient maigres, donc on peut à peine dire qu'il ne les a pas tenues ; sauf concernant l'enfermement des mineurs, auquel il avait déclaré qu'il mettrait fin. Il n'en a rien été, et on trouve toujours, dans les centres de rétention, des enfants détenus avec leurs parents pendant des jours en attendant l'expulsion de la famille.

Pour le reste, le quinquennat de Hollande est à l'image des présidences précédentes. Une politique migratoire fondée sur la sélection entre «bons» et «mauvais» (réfugiés et migrants économiques), intégrant quelques améliorations pour les étudiants étrangers et des travailleurs qualifiés, mais pour l'essentiel placée sous le signe de la fermeture des frontières et de la précarité des résidents. La loi Cazeneuve, adoptée en mars, augmente le nombre de cas de délivrance de titres de séjour temporaires, donc susceptibles de ne pas être renouvelés au moindre accroc (perte d'emploi, soupçon de fraude, modification de la situation familiale), là où auparavant, à situation et durée de présence identiques, on avait droit à une carte de résident de 10 ans, renouvelable automatiquement.

Avec le durcissement des conditions d'accès au territoire, le fichage, le traçage à travers l'interconnexion des fichiers et la diminution des garanties et des voies de recours pour les personnes menacées d'expulsion, il y a un projet délibéré de placer une épée de Damoclès au dessus de chaque étranger, une façon de faire sentir qu'il n'est que toléré en France.

Il ne vaut pas la peine de dresser un bilan de la politique de François Hollande, qui s'inscrit dans la continuité de celle qui est menée, en France et en Europe, depuis plus de vingt ans, et caractérisée par deux erreurs fondamentales : la première, c'est une incapacité à voir le monde évoluer et à prendre la mesure des changements profonds que cette évolution entraîne en termes de déplacements humains ; la seconde, c'est l'illusion, soigneusement entretenue par les gouvernants, qu'il serait possible de se barricader derrière une forteresse, des murs et des grillages, pour protéger des privilèges que rien ne justifie : en quelque sorte, un projet d'apartheid mondial, dans le cadre duquel certains – ressortissants des pays riches – auraient le droit de circuler librement, tandis que les autres seraient cantonnés là où le hasard les a fait naître ou les a amenés à vivre. □

1 IRIN news, «Les sociétés de sécurité privée prospèrent à mesure que le nombre de migrants augmente», mars 2014, <http://www.irinnews.org/fr/report/99784/les-soci>

2 Voir Plein Droit n° 101, «Le business de la migration», juin 2014, <http://www.gisti.org/spip.php?article4654>

3 Le maintien ou la sortie (Brexit) de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne fera l'objet d'un référendum, le 23 juin 2016.

La nécessité d'une autre Europe

PAR GALIA TRÉPÈRE

La liberté de circulation des êtres humains à l'intérieur de l'espace Schengen est un sous-produit de la liberté de circulation des marchandises que les capitalistes des pays européens ne tiennent probablement pas à voir disparaître. Pas plus qu'ils ne tiennent, sans doute, à la sortie de l'Union européenne de la Grande-Bretagne, déjà en marge de la zone euro et de l'espace Schengen.

Pourtant, celle-ci pourrait devenir effective si les partisans du «Brexit» remportaient le référendum du 23 juin prochain dont David Cameron avait promis par démagogie la tenue, lors de sa campagne électorale.

LE RENFORCEMENT DES EXTRÊMES DROITES

Une tendance au repli national, à la fermeture des frontières, est à l'œuvre aujourd'hui en Europe, produit à la fois de la crise des migrants et de la pression qu'exercent les partis d'extrême droite ou de droite extrême (y compris des formations fascistes ou fascisantes comme Aube dorée en Grèce et le Jobbik en Hongrie), lesquels expriment sous une forme dévoyée, raciste et xénophobe, la révolte d'une fraction de la population contre les partis traditionnels qui mettent en œuvre l'austérité.

Si le Front national en France et l'UKIP en Grande-Bretagne restent encore aux portes du pouvoir, d'autres s'y sont installés, comme depuis 2010 le parti de Victor Orban en Hongrie, la Fidesz, par ailleurs membre du traditionnel Parti populaire européen, ou depuis le 25 octobre dernier le PIS (parti du Droit et de la Justice) de Jaroslaw Kaczynski en Pologne. En Autriche, le candidat du FPÖ (formation qui avait participé au gouvernement entre 2000 et 2007) vient de manquer de très peu son élection à la présidence de la République. Les barrières aux frontières et moyens policiers par lesquels l'Union européenne mettait à distance les migrants ou réfugiés à travers des accords de partenariat avec les Etats en bordure de l'UE sont dépassés par l'ampleur des flux migratoires et impuissants à les contenir. La tendance au

renforcement des frontières extérieures à l'UE conduit inévitablement au rétablissement et au renforcement des contrôles aux frontières internes de l'Union européenne. On assiste à cette même logique sur le plan des droits démocratiques. Bien évidemment, il est certainement plus agréable pour les sommets de la bourgeoisie de diriger un pays sous un régime démocratique que sous un régime policier, avec l'assentiment d'une majorité de la population plutôt qu'en devant utiliser la répression contre la fraction contestataire. Mais c'est bien à cette tendance qu'on assiste depuis la mise en place de l'état d'urgence en France et la répression contre le mouvement contre la loi Travail, avec une multiplication des atteintes aux droits démocratiques, dont celui de manifester et l'augmentation des violences policières. Les gouvernements font le lit des extrêmes

droites aussi bien en s'attaquant à celles et ceux qui contestent l'ordre patronal de plus en plus injuste qu'ils ont mission de mettre en œuvre, qu'en infligeant aux migrants ou réfugiés des traitements indignes d'êtres humains, comme le gouvernement français le fait de celles et ceux de Calais ou des Roms. C'est une manière de les criminaliser, de les accuser d'être responsables des mauvais traitements qu'ils subissent, de les désigner au reste de la population comme des indésirables, apportant ainsi de l'eau au moulin de la démagogie des forces réactionnaires, de l'extrême droite qui font des étrangers des boucs émissaires.

OUVERTURE DES FRONTIÈRES ! LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION !

Ni la construction de barrières et de murs ni le renforcement des contrôles aux fron-



L'Europe des capitalistes, de la BCE et de l'euro : ici lors d'un «sommet» de mars 2015. DR.

tières n'empêcheront les millions de femmes et d'hommes qui n'ont plus la possibilité de vivre dans leur pays dévasté par la guerre ou la misère, chassés par les conséquences du changement climatique de trouver d'autres routes par où pénétrer dans les pays les plus riches de la planète, dont les pays européens. Au risque de perdre leur vie et d'endurer de terribles souffrances au cours de parcours terrestres ou maritimes dangereux ou dans des camps de rétention ou bidonvilles aux conditions de vie épouvantables.

Les seules mesures efficaces pour mettre fin à ce désastre et y apporter une solution sont l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation. C'est aussi la seule politique capable de combattre l'extrême droite, la xénophobie et le racisme. Souvent, les gouvernements justifient leur politique répressive à l'égard de l'immigration par le poids de l'extrême droite dans l'opinion, mais ce sont eux aussi qui fabriquent l'opinion dans ce sens-là en calquant leur politique sur celle de l'extrême droite.

Qu'est-ce qui empêcherait les gouvernements d'ouvrir les frontières, d'accueillir dignement celles et ceux qui veulent échapper aux guerres ou à la misère? De leur proposer un logement et un travail? La même chose que ce qui les empêche de mettre fin à la misère, au chômage et au mal logement, la soif de profits de leurs commanditaires, gros actionnaires des multinationales et des sociétés de finance, les politiques qui consistent à consacrer de plus en plus d'argent public pour subventionner ces derniers au détriment des investissements qui seraient utiles à la population.

L'EUROPE DE LA BCE ET DE L'EURO, L'EUROPE DES CAPITALISTES

L'Union européenne est incapable d'aller à contre-courant de cette logique parce que, contrairement à ce que voulaient faire croire les discours des « Pères fondateurs », elle n'est pas née d'une volonté de coopération entre les peuples mais d'une alliance économique entre des bourgeoisies reléguées au second rang par les Etats-Unis et qui voulaient résister à leur concurrence ainsi qu'à celle de l'Asie.

Les bourgeoisies européennes ont mis le monde à feu et à sang par deux fois au cours du 20^e siècle à cause de leurs rivalités. Elles ne se sont « pacifiées » au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale que parce que dominées de façon incontestable par l'impérialisme états-unien. Celui-ci avait d'ailleurs tout intérêt, pour

faciliter ses propres exportations, à ce que les marchandises puissent circuler d'un pays à l'autre de l'Europe sans les exorbitants droits de douane et taxes qui furent pratiquées jusqu'à la fin des années 1960. L'intégration européenne s'est ensuite renforcée en tant qu'instrument des classes possédantes, de leurs fractions les plus puissantes et les plus riches, pour imposer les sacrifices de la concurrence économique qu'elles entretiennent avec leurs homologues des autres continents aux travailleurs et populations de leurs pays, dans le cadre de la mondialisation et de la mise en concurrence des travailleurs à l'échelle mondiale.

Mais si les bourgeoisies des pays européens ont réussi à créer un marché unique, un espace intérieur de libre circulation, une monnaie unique, elles ont été incapables de se départir de leur Etat national qui garantit encore une grande part de leurs privilèges et qui leur sert également à créer l'illusion d'une communauté d'intérêts avec les travailleurs de leurs propres pays. Les différentes crises qu'a connues l'UE ont montré qu'il n'y a pas véritablement de politique européenne commune, tout au plus des compromis établis dans le cadre de rapports de forces imposés par les Etats des pays les plus riches et les plus puissants, l'Allemagne et la France en premier lieu. C'est sur les pays les plus pauvres que les riches font peser la gestion des flux migratoires, les pays de la périphérie, Espagne, Italie, Grèce.

L'Europe de la BCE et de l'euro n'est pas autre chose que l'Europe des capitalistes. Les dirigeants de l'Union européenne n'ont jamais raisonné ni agi en fonction des intérêts des populations, pas plus la population européenne que la leur propre, jamais agi dans l'intérêt collectif. Ce qui dicte leur conduite est l'intérêt des classes possédantes, le maintien de leur pouvoir alors même que celles-ci s'attaquent au niveau de vie des populations pour accaparer plus de richesses.

POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES

Mais l'urgence de la situation, la faillite des Etats européens et de l'UE, les aspirations au progrès et à la démocratie peuvent renforcer la conscience de la nécessité d'une autre Europe, d'une Europe des peuples et des travailleurs.

Car deux tendances de fond s'opposent dans la société, celle de la défense des intérêts collectifs, de la solidarité et celle de la peur de l'autre, de l'étranger, qui sert la défense d'intérêts minoritaires et de pri-

vilèges. Sans la solidarité des populations, leur aide matérielle, le dévouement de milliers de bénévoles, les migrants ne pourraient pas survivre. Pas plus qu'ils ne le pourraient sans la solidarité réciproque qu'ils ont entre eux.

Mais pour que cette solidarité devienne une vraie force, il faudrait qu'elle soit comprise par les militant-e-s et les travailleurs/ses comme un complément indispensable de leur lutte pour leurs intérêts propres face au patronat et au gouvernement. Cette conscience est inséparable de la conscience du caractère parasitaire des classes possédantes et de la conviction qu'eux-mêmes sont capables de diriger la société. Migrant-e-s ou réfugié-e-s de la première, deuxième, troisième... ou dixième génération, nous sommes toutes et tous des prolétaires qui n'avons pas de patrie et ne connaissons qu'une frontière, la frontière de classe.

De toutes les crises qui ont ébranlé la construction européenne, celle causée par son incapacité à apporter une quelconque solution au drame des millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui fuient la guerre et la misère est sans doute la plus grave.

A l'origine de toutes ces crises, il y a un vice de forme, une contradiction fondamentale entre la tendance à l'élargissement, au dépassement du cadre des frontières nationales et les intérêts propres de chaque bourgeoisie qui expliquent le maintien des Etats nationaux. A l'heure de la mondialisation et des multinationales, ce sont sans doute les apprentis-sorciers de la démagogie xénophobe et raciste qui sont à l'origine du mouvement de repli national mais, comme on peut le voir dans plusieurs pays, ce n'est pas l'apanage de la seule extrême droite.

L'ensemble des pays les plus riches de la planète, responsables qui plus est du retard économique et de la misère sévissant dans le reste du monde, avant que de l'être des guerres qui ensanglantent le Moyen-Orient et l'Afrique, ferment leurs portes aux migrants qui fuient les malheurs qu'ils ont engendrés.

L'Europe pourrait jouer un autre rôle si elle n'était pas l'Europe capitaliste, celle de la BCE, des multinationales et des sociétés de finance. C'est un des enjeux des luttes de classe à venir que de donner naissance à une autre Europe, une Europe sans frontières œuvrant à un monde sans frontières, une Europe de la paix et du progrès. C'est aussi à cette prise de conscience que conduit la crise actuelle. □

La grève générale de mai-juin 1936

PAR RÉGINE VINON

A l'heure où gouvernants et patrons essaient de casser le code du travail et ainsi de remettre en cause les quelques lois favorables aux salariés, il est bon de se souvenir que celles-ci ne sont pas tombées du ciel, ni du bon vouloir patronal, ni de quelque négociation autour d'un tapis vert, mais bien de luttes déterminées et longues des travailleurs. Qui aboutirent en mai-juin 1936 à une grève générale, à l'issue de laquelle les travailleurs ont notamment gagné des protections collectives sur lesquelles patronat et gouvernement essaient de revenir aujourd'hui.

Ce qui tend à prouver que sous le régime capitaliste, toute victoire des salariés est provisoire, issue d'un rapport de forces à un moment donné entre travailleurs et patrons, et sans cesse remise en cause. Un éternel recommencement jusqu'à ce qu'une lutte prolongée et déterminée fasse voler en éclats toute l'organisation sociale capitaliste au seul service des patrons.

Cette question était contenue en germe dans le grand mouvement social de mai-juin 36. Des grèves? Non, «la grève», commentait Trotsky de son exil norvégien en 1936. Comment cette vague de grèves a-t-elle déferlé, quelle était l'articulation entre le gouvernement de Front populaire et les masses en mouvement, et quels en ont finalement été les bénéfices retirés?

LA CRISE ET LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS

Au début des années trente, le pays est encore largement paysan. Le développement industriel date des premières décennies du 20^e siècle, entraînant de nouvelles concentrations de salariés dans des secteurs comme la métallurgie ou la chimie. Depuis 1931, avec deux années de retard par rapport au déclenchement de la crise de 1929 aux États-Unis, la France subit une grave crise économique, avec son cortège de chômage et de misère. Celle-ci frappe bien entendu la classe ouvrière, mais également les couches moyennes, les paysans, qui perdent confiance en leurs dirigeants habituels. Leur représentation de l'époque, le Parti radical, est de plus usé par des scandales financiers à répétition, comme l'affaire Stavisky qui éclabousse

plusieurs ministres. Le contexte international est important: l'Italie puis l'Allemagne se sont tournées vers le fascisme. En France, on assiste dans le même temps à une montée en puissance des ligues fascistes, Croix de feu et Action française.

Le point de départ de la grande vague de grèves se situe le 6 février 1934, lorsqu'un cortège des ligues fascistes se dirige vers l'Assemblée nationale dans le but de renverser le gouvernement. Les affrontements avec la police font 14 morts et des centaines de blessés. L'émeute échoue, à cause d'une part de la division des ligues, mais aussi du fait qu'elles n'ont pas, comme en Italie et en Allemagne, l'appui

vrière.

Le 9 février, le Parti communiste¹ organise une manifestation, où il y a six morts. Le 12 février, la CGT appelle à une grève générale, à laquelle la CGTU² se rallie. Immense succès, 30 000 grévistes à la Poste sur 31 000 postiers, par exemple. Pas de journaux, peu de transports en commun. Et cette image très connue des événements: le 12 février après-midi, les deux cortèges syndicaux, CGT et CGTU, se rejoignent aux cris de «unité, unité».

Le 14 juillet 1935, à Paris, une immense manifestation regroupe 500 000 personnes, ce qui est gigantesque à l'époque. Partout en France, d'importantes manifestations ont lieu. Les organisateurs, le comité international contre la guerre et le fascisme, prend le nom de «comité national de rassemblement populaire» et rédige un programme électoral. Ce sera celui du Front populaire.

LE MOUVEMENT OUVRIER

Il est divisé avant 1936. PC et PS (la «SFIO», pour section française de l'Internationale ouvrière) sont concurrents et ennemis, le PC suivant la ligne de l'Internationale communiste qui refuse toute alliance

avec les partis socialistes, qualifiés par elle de «social-fascistes». Les mêmes divisions existent dans le mouvement syndical, entre la CGT (socialiste) et la CGTU, liée au PC. Deux facteurs vont contribuer à le réunifier: d'une part, la nécessité nouvelle pour Staline de s'allier aux démocraties contre le fascisme, d'autre part, une formi-



total de la grande bourgeoisie. La bourgeoisie française a en effet réussi à maintenir ses profits et le mouvement ouvrier ne représente alors pas pour elle un danger immédiat. Elle subventionne toutefois les ligues comme contrepoids politique aux partis et syndicats ouvriers. Et puis, surtout, il y aura la formidable réaction ou-

L'URSS et les PC en 1928-1939 : une politique de zigzags bureaucratiques

1928-1934 : la troisième période

La direction stalinienne de l'URSS était exclusivement préoccupée de sa survie. Sa politique extérieure, à travers l'Internationale communiste qui avait une énorme emprise sur les partis communistes, n'était déterminée que par ses intérêts propres. Cela explique la succession de zigzags qui, sans ce facteur, seraient difficilement compréhensibles.

Après la défaite de la révolution chinoise en 1927, due en partie à son orientation, la politique de la bureaucratie dirigeante de l'URSS a consisté en ce qu'on a appelé la ligne « classe contre classe » ou de la « troisième période ». Les différents partis communistes désignaient alors les socialistes comme leurs ennemis principaux (« social-fascistes »), avec les terribles conséquences que l'on a vues en Allemagne face à la montée du nazisme.

1934-1938 : les fronts populaires

Devant la menace de plus en plus nette qu'Hitler représentait pour l'URSS, Staline a alors effectué un tournant brusque. Ayant besoin de trouver des alliés parmi les gouvernements occidentaux, il donna de nouvelles consignes aux partis communistes, les engageant à se rapprocher de leur propre bourgeoisie. La ligne du PC français devint alors celle du « front populaire » et de la défense de la France. Dès juillet 1934, un pacte d'union était signé entre le PS et le PC. En mai 1935, les gouvernements français et soviétique signaient quant à eux un traité d'assistance mutuelle. Dès ce moment, la Marseillaise trouva sa place à côté de l'Internationale. Et Thorez, le dirigeant du PC français, se mit à parler de peuple au lieu de travailleurs.

1939 : le pacte germano soviétique

Après les accords signés en 1938, à Munich, entre la France et l'Angleterre d'une part, Hitler et Mussolini de l'autre, Staline eut peur de se voir attaqué par l'Allemagne, alors que son armée était complètement désorganisée suite aux purges massives qu'il y avait effectuées de 1936 à 1939. Il signa donc un pacte avec l'Allemagne nazie en août 1939, espérant ainsi gagner du temps (et se partageant la Pologne avec Hitler). En juin 1941, l'Allemagne nazie rompait cet accord en envahissant l'URSS.

dable poussée ouvrière contre les ligues fascistes françaises.

Les syndicats, quant à eux, ne sont pas à l'époque tolérés par les patrons, qui se voient en maîtres absolus. Dans les faits les militants, pourchassés et licenciés, sont peu nombreux dans les usines. Ce qui explique en partie aussi que les syndicats aient eu tant de mal à faire reprendre le travail, ce qu'un de leurs dirigeants fera d'ailleurs remarquer aux représentants des patrons lors des accords Matignon.

LES ÉLECTIONS ET LA FORMATION DU GOUVERNEMENT BLUM

Depuis octobre 1934, le PC gagne des voix à toutes les élections locales. On assiste alors véritablement à un glissement à gauche. Que fait-il de cette popularité retrouvée ? Il tend la main aux radicaux, en pleine déconfiture électorale, pour former une alliance entre PS, PC et Parti radical. Le PC souhaite un programme

très modéré qui n'« effraie » pas les classes moyennes. C'est lui par exemple qui écarte du programme la nationalisation des banques et de la grande industrie ! Son secrétaire général, Maurice Thorez, l'explique : « le rapport des forces de classes est tel que pour la grande majorité des ouvriers (...) le choix n'est pas encore la dictature du prolétariat contre toutes les formes de la dictature bourgeoise, mais le choix entre le fascisme et la démocratie bourgeoise (...) notre parti lutte pour le maintien de la démocratie bourgeoise contre le fascisme. »

Les dirigeants de la SFIO et du PC justifient leur entrée dans un front avec le Parti radical par la nécessité de s'allier aux classes moyennes (petits paysans, petits commerçants, etc.) qui constituaient l'électorat traditionnel de ce parti. Mais, en réalité, comme le disait Trotsky à l'époque, le Parti radical était « l'appareil politique de l'exploitation de la

petite-bourgeoisie par l'impérialisme » et « l'aile gauche du capital financier ».

Le Front populaire remporte les élections des 26 avril et 3 mai 1936. Ce n'est pourtant pas un raz-de-marée, plutôt une recomposition à gauche. Le Parti communiste double presque ses voix (passant de 800 000 à 1,5 million, il devance les radicaux) et obtient 72 députés au lieu des 11 qu'il avait depuis 1932. Le PS reste à peu près stable, le Parti radical est le grand perdant. Le Parti socialiste, au sein de la coalition du Front populaire, est appelé à former un gouvernement.

Le PC soutient sans réserve le gouvernement, mais refuse d'y participer pour ne « pas donner le prétexte aux campagnes de panique et d'effolement des ennemis du peuple ». Jacques Duclos, dirigeant du parti, déclare à la presse qu'il « respectera la propriété privée ». Ce que Trotsky traduit ainsi : « nous sommes des révolutionnaires trop terribles, disent Cachin et Thorez, nos collègues radicaux peuvent mourir d'effroi, il vaut mieux que nous nous tenions à l'écart ». Cette politique de soutien à la bourgeoisie française ne va pas se démentir tout au long des événements de 1936. Le PC fera tout son possible pour que les ouvriers ne posent pas la question du pouvoir et se contentent de revendications économiques. Ayant fait le choix de soutenir la bourgeoisie française comme alliée de l'URSS contre Hitler, il s'y tient contre vents et marées.

LES GRÈVES ET OCCUPATIONS D'USINE

C'est alors que la classe ouvrière entre en jeu, sans même attendre la mise en place du gouvernement, qui prendra un mois. Des aspects spécifiques caractérisent dès le départ cette vague de grèves : elles ne sont issues d'aucun appel central, se développent, obtiennent rapidement satisfaction, puis reprennent. Il s'agit d'une véritable marée de grèves dans tout le pays, accompagnées d'emblée par les occupations des usines.

Aujourd'hui, occuper son usine est devenu en France relativement courant. En 1936 c'est une première, qui se répand comme une traînée de poudre et qui en dit long sur la profondeur et la force du mouvement. Les grévistes occupent pour éviter toute tentative de « lock-out » de la part du patronat et empêcher les « jaunes » de venir faire tourner les usines. C'est leur lieu de travail et de vie,



et ils l'utilisent pour s'y réunir, discuter au sein de comités de grève ou faire la fête en famille. Ces occupations se déroulent le plus souvent dans une atmosphère de fête, dont la philosophe Simone Weil a laissé une description dans son ouvrage *La condition ouvrière*: «*indépendamment des revendications, cette grève en elle-même est une joie. Une joie pure.*» Des pique-niques prolongés sont improvisés dans les cours d'usine, des bals organisés au son de l'accordéon.

L'occupation s'impose aux ouvriers comme la façon la plus naturelle d'affirmer réellement et symboliquement à la fois leur existence et leur force collectives. Cela compte plus que les revendications elles-mêmes et c'est pourquoi ils occupent d'abord leur lieu de travail, en élaborant ensuite le cahier de revendications.

Pour le patronat, ces occupations d'usine constituent une atteinte au droit de propriété et une remise en cause de son autorité. Les occupations font véritablement peur aux patrons. Dès lors, leur préoccupation va être de récupérer leurs usines occupées et ils essaieront d'en faire un préalable aux négociations. On verra que le mouvement était trop déterminé pour que les ouvriers se laissent prendre facilement à ce chantage. Si les revendications ont été si rapidement obtenues, si les «*conquêtes*» ont été si importantes à ce moment-là, c'est que les patrons, plutôt que de tout perdre, ont préféré lâcher sur des mesures jugées jusque là impossibles à concéder.

ET LA GRÈVE DEVINT GÉNÉRALE

Entre avril et mai 1936, le nombre des grèves avait doublé, notamment dans des secteurs du privé où syndicats et partis étaient très peu implantés.

Les premières grèves de mai-juin 36 ont lieu le 11 mai au Havre et à Toulouse. Elles réclament la réintégration de travailleurs qui avaient chômé le 1^{er} mai et été licenciés pour cela. Elles obtiennent satisfaction immédiatement, après une nuit d'occupation.

Puis c'est au tour de l'usine Bloch à Courbevoie, le 14 mai, pour une augmentation des salaires. Les ouvriers y passent la nuit, ravitaillés par la municipalité de Front populaire. Là aussi, la victoire est rapide. Jusque là, la presse n'évoque pas ces grèves. Les premiers commentaires de l'Humanité sur la

grève du Havre ne paraissent que le 20 mai, et il faut attendre le 24 mai, écrit Daniel Guérin, pour que l'organe communiste rapproche les trois conflits et attire l'attention des militants ouvriers sur les succès remportés et les méthodes de lutte qui ont permis la victoire.

Le 24 mai, une manifestation est convoquée pour commémorer la Commune de Paris: plus de 600 000 personnes devant le Mur des fédérés, où Blum et Thorez se tiennent côte à côte. Du jamais vu.

Puis les grèves éclatent dans la métallurgie parisienne. Les revendications: garantie d'un minimum de salaire journalier, reconnaissance de délégués désignés par les seuls salariés, suppression des heures supplémentaires et la semaine de 40 heures.

Le 28 mai est une journée décisive avec l'entrée en grève des 35 000 ouvriers des usines Renault, entraînant à leur suite nombre d'établissements des alentours. Des comités de grève sont mis en place pour assurer la sécurité, le ravitaillement, et la presse souligne l'ordre parfait qui règne dans ces usines.

Loin de pousser à la roue, les leaders communistes et syndicalistes tentent par tous les moyens de calmer le jeu. Ambroise Croizat, secrétaire général de la CGT métallurgie et dirigeant communiste, déclare: «*le mouvement de grève de la métallurgie peut très rapidement se calmer, si, du côté patronal, on est disposé à faire droit aux légitimes et raisonnables revendications ouvrières.*»

Le recours aux forces de répression est envisagé pour évacuer les usines, mais les patrons estiment que du sang coulerait et que cela pourrait rendre plus difficile le rétablissement de leur autorité.

A la fin du mois, le mouvement semble se calmer avec l'arrêt de l'occupation à Renault, suite à des négociations sur l'établissement de contrats collectifs, le relèvement des salaires, la suppression des heures supplémentaires, pas de sanctions pour fait de grève. A la suite de Renault, de nombreuses entreprises sont évacuées.

Mais le 2 juin, brusque reprise des grèves. Entreprises chimiques, textile, alimentation, transports et pétrole sont touchés, mais aussi des usines métallurgiques qui se mettent en grève pour la deuxième fois. Malgré des appels répétés des syndicats et des partis à la reprise du travail, la grève s'étend encore le 4 juin, avec l'entrée en scène des camionneurs, restaurants, hôtels, ouvriers du Livre, partout en France.

Le 4 juin, un mois après les élections,

Blum arrive finalement au gouvernement. Le thème de son allocution du 5 juin est que les lois sociales promises vont être rapidement votées. Il espère bien que cela suffira à calmer les choses. Mais c'est le contraire qui se produit: la majorité des usines qui avaient repris le travail les premiers jours de juin se remettent en grève. Le 5, c'est au tour des grands magasins et des services publics. Les dirigeants syndicaux sont dépassés par le mouvement. Ils tentent alors, en appelant à la grève générale, de se mettre à la tête du mouvement.

LES ACCORDS MATIGNON ET L'APPROFONDISSEMENT DE LA GRÈVE

Les 7 et 8 juin, le patronat prend contact avec Blum pour discuter du relèvement général des salaires en contrepartie des évacuations d'usines. Les patrons savent que pour sauver l'essentiel, c'est à dire la propriété de leurs usines, il leur faut savoir céder sur l'accessoire, c'est-à-dire tout ce qui ne porte pas atteinte au régime de propriété.

Les accords Matignon sont signés, transcription d'un certain rapport de forces entre les classes sociales. Le patronat accepte l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail, la liberté syndicale et l'élection de délégués, le réajustement des salaires de 7 à 15%. Son but: faire cesser la lutte ouvrière. Le lendemain, tous les journaux ouvriers titrent sur la victoire, tel Le Populaire, journal socialiste: «*Une victoire? Mieux, un triomphe!*»; ou encore L'Humanité: «*La victoire est acquise.*» Les syndicalistes tentent de faire reprendre le travail partout où le patron accepte d'entamer la négociation.

Mais les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille: du 7 au 12 juin, les grèves s'étendent à une telle rapidité que Trotsky peut écrire le 9 juin: «*La révolution française a commencé.*» Dans le même temps, le journal conservateur L'Echo de Paris titre: «*Paris a le sentiment très net qu'une révolution a commencé.*»

700 délégués métallurgistes réunis en assemblée générale refusent d'appliquer l'accord Matignon présenté par leur syndicat. Ils adoptent une résolution: «*les délégués, tenant compte des conditions particulières de la région parisienne, des taux anormalement bas payés dans de nombreuses usines, ne peuvent accepter l'application de l'accord sans réajustement préalable et sérieux des salaires.*», donnent pour cela un délai de 48 heures aux patrons, demandent la nationalisation des usines de guerre et de celles travaillant pour l'Etat.

Le Front populaire et les femmes

Le Parti communiste avait dès sa fondation mis l'accent sur le droit des femmes dès sa fondation : en 1922, il présenta une femme lors d'une élection municipale ; en 1925, dix femmes furent élues puis invalidées par les tribunaux.

Mais à partir de 1934, lorsque le PC engagea son virage vers l'alliance avec sa bourgeoisie, bien des aspects de l'ancien programme furent écartés. Les dirigeants mirent alors l'accent sur la défense de la famille française et du natalisme, de la même façon qu'ils mirent en avant le drapeau bleu-blanc-rouge et la Marseillaise. En fait, le Front populaire n'apporta aucune amélioration à la condition des femmes.

Jamais la revendication «à travail égal, salaire égal» ne fut mise en avant. Quelques femmes eurent des responsabilités au sein de ministères, dans des sous-secrétariats d'Etat : Irène Joliot-Curie à la recherche scientifique, Cécile Brunschvicg à l'éducation nationale, Suzanne Lacore à la santé publique.

Depuis les années vingt, l'assemblée s'était prononcée à deux reprises pour le droit de vote des femmes, mais le sénat s'y était à chaque fois opposé. Le 30 juillet 1936, a Chambre des députés se prononçait à nouveau en sa faveur, cette fois à l'unanimité de ses 475 membres. Mais le gouvernement s'abstint et le Sénat, tenu par les socialistes et les radicaux, n'inscrivit jamais ce texte à son ordre du jour.

Les femmes françaises devront attendre le 21 avril 1944 pour qu'une ordonnance instaure leur droit de vote, qu'elles exerceront pour la première fois le 29 avril 1945 aux élections municipales, soit près d'un siècle après les hommes qui votent au suffrage universel depuis le 5 mars 1848. Et bien après la majorité des pays européens, et même la Turquie ou les Philippines...

Le 8 juin, la grève est totale dans les grands magasins et les sociétés d'assurance. Le 11 juin, on comptabilise deux millions de grévistes.

VOTE DES LOIS SOCIALES

Le gouvernement fait alors voter à toute hâte les lois sociales : 40 heures, congés payés et contrats collectifs.

Les dirigeants communistes et syndicalistes pèsent de tout leur poids pour la reprise du travail. Devant le caractère révolutionnaire du mouvement, Thorez déclare «il faut savoir terminer une grève dès lors que satisfaction a été obtenue» et «il n'est pas question de prendre le pouvoir actuellement».

A partir du 12-13 juin, c'est l'apaisement. Le 12 juin, les premières conventions collectives sont signées.



Assemblée des grévistes de la Samaritaine, à Paris. DR.

LES LEÇONS DU MOUVEMENT

On retient le plus souvent de cette période les acquis sociaux tels que les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives, les délégués du personnel, ou encore les fortes augmenta-

tions de salaire. Ce sont des gains importants, qui ont changé globalement la vie dans les usines et mis un frein à la toute puissance des patrons. Ils ont été permis grâce à la formidable mobilisation des ouvriers. Il faut rappeler que ces conquêtes n'étaient pas inscrites dans le programme du Front populaire, et que le seul rôle du gouvernement de gauche a été de servir d'intermédiaire pour faire reprendre le travail.

On retient aussi l'extraordinaire profondeur du mouvement, qui a traversé toutes les couches de la classe ouvrière. Des catégories comme les garçons de café, les ouvrières des grands magasins, étaient en grève pour leur dignité. Il est remarquable que toutes les usines aient voulu à un moment ou à un autre faire l'expérience de la grève, et que même lorsque les revendications étaient satisfaites, tout le monde voulait faire cette expérience de dignité, notait un observateur. On retient aussi le caractère joyeux des occupations, où les ouvriers, leurs familles, la population du quartier faisaient l'expérience de se sentir chez eux sur leur lieu de travail.

Ce qui est moins discuté, c'est l'occasion manquée de changer la société de fond en comble, que la société paiera très cher dans les années suivantes, avec la Deuxième Guerre mondiale. Les patrons avaient compris le danger, en cédant rapidement sur nombre de revendications afin de conserver l'essentiel. Les ouvriers, qui avaient créé partout des comités de grève, étaient loin d'obéir au doigt et à l'œil aux consignes syndicales. Mais les partis dirigeants, notamment le Parti communiste, avaient appliqué la politique de Staline consistant à ne pas faire de vagues dans les «démocraties» et, en conséquence, tout fait pour que le mouvement reste dans des limites revendicatives.

C'est ce qui s'est finalement passé. D'où la nécessité, toujours aussi actuelle, d'envisager un mai-juin 36 qui aille jusqu'au bout! □

C'est ce qui s'est finalement passé. D'où la nécessité, toujours aussi actuelle, d'envisager un mai-juin 36 qui aille jusqu'au bout! □

A lire sur cette période :

- Jacques Danos et Marcel Gibelin, *Juin 36*, rééd. Les Bons caractères, Paris, 2006.

- Léon Trotsky, *Où va la France?*, rééd. Les Bons caractères, Paris, 2007.

Sur Internet : <https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/ouvalafrance/ovlf.htm>

1 Fondé en 1920 sous le nom de «Parti communiste (SFIC)» [section française de l'Internationale communiste], le PC est devenu officiellement PCF, Parti communiste français, après la dissolution de l'Internationale communiste par Staline, en 1943.

2 Issu d'une scission de la CGT en 1921, dirigée à l'origine par des militants anarchistes, la CGTU est ensuite passée sous la coupe du PC, déjà en voie de stalinisation. La réunification CGT-CGTU est intervenue en mars 1936, à la suite du tournant de la bureaucratie stalinienne vers la politique des fronts populaires.

Le mémorandum Tsipras

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS



Le 6 mai 2016 à Athènes, lors de la grève générale de 48 heures appelée notamment contre la casse de la sécurité sociale. Reuters/Alkis Konstantinidis.

C'est «la fin de la crise grecque», «le retour de la confiance» ! «Ce soir, nous envoyons aux dirigeants européens le message que la Grèce remplit ses obligations»... Tels sont les mots du premier ministre, Alexis Tsipras, après le vote au parlement, les 8 puis 22 mai 2016, de deux nouveaux trains de mesures exigées par les créanciers en application du mémorandum du 13 juillet 2015. Des mesures que l'Eurogroupe du 25 mai a acceptées, ce qui entraînera le déblocage d'une tranche d'«aide» de 10,3 milliards d'euros. A 70%, ces sommes serviront à payer... les créanciers européens, l'autre partie devant permettre à l'Etat grec d'acquitter des factures impayées. Rien pour la «croissance», rien non plus pour soulager la misère galopante, bien évidemment. C'est même tout le contraire, car les mesures imposées par l'Union européenne et le gouvernement Syriza-Anel sont proprement terrifiantes. A un nouveau plan de saccage des retraites et de la sécurité sociale, à des hausses d'impôts tous azimuts (dont un point de plus de TVA – à 24% – pour tous, et un alourdissement de l'impôt sur le revenu pour celles et ceux qui parviennent encore à vivre un peu mal de leur salaire), s'ajoutent une série de mesures parachevant la transformation de la Grèce en véritable semi-colonie. D'abord, les privatisations. Étaient déjà en cours celles des ports, aéroports, du chemin de fer, de la Poste... S'y ajoute mainte-

nant la mise sur le marché de 538 sites archéologiques (dont la ville antique de Pella) et de 597 îles, sans compter le stade olympique, des dizaines d'hôtels de luxe et des milliers de terrains. Le tout (75 000 propriétés publiques), regroupé dans un nouveau fonds de privatisation chargé d'accélérer le rythme des cessions. Objectif : 13 milliards d'euros dans les deux ans à venir, ce qui est à la fois beaucoup et rien – car en réalité, les actifs et le patrimoine du pays doivent être bradés.

Ensuite, le mécanisme au nom aussi évocateur que délicat de «cisaille» (en grec, *kof-tis*). La Grèce doit, d'ici à 2018, parvenir à dégager un excédent primaire (hors paiement de la dette) de 3,5% du PIB – un objectif que tous les analystes sérieux jugent complètement irréaliste. Si cet objectif n'est pas atteint ou si les résultats intermédiaires s'en écartent trop, et que le gouvernement ne se montre pas capable d'y remédier, se déclenche alors un «mécanisme automatique» de coupes budgétaires supplémentaires, pouvant aller jusqu'à 3,6 milliards d'euros. Premiers visés, les salaires et retraites des fonctionnaires.

Pour couronner le tout, le contrôle de la collecte de l'impôt échappe à l'Etat pour être confié à une «autorité indépendante», dont les membres seront nommés par une «commission» composée de cinq hauts-fonctionnaires et de deux représentants de l'Union européenne...

Qu'en est-il de la dette? Tsipras prometait qu'en échange de sacrifices «justes», visant à remettre le pays «sur les rails», il obtiendrait une restructuration et un allègement de l'immense dette publique. Premièrement, toute perspective de réduction de son montant est écartée. Deuxièmement, l'examen d'éventuelles mesures visant à rallonger dans le temps les paiements et/ou réduire les taux d'intérêt est repoussé à juillet 2018, à l'échéance de l'actuel et troisième mémorandum. Si vous vous tenez bien, si vous faites tout ce que l'on vous dit, alors nous verrons – promettent les créanciers.

Les travailleurs grecs n'ont jamais cessé de résister, comme l'ont encore montré les grèves et manifestations, significatives quoique non massives, de ce mois de mai 2016. On voit bien en même temps qu'il y a des sentiments d'impuissance, de fatalisme voire de découragement. Comment ne pas le comprendre au regard de l'immense espoir qu'avait entraîné la victoire électorale de Syriza, et de l'immense trahison qui l'a immédiatement suivie? Ici même, face à une politique d'austérité qui est certes sévère mais n'a rien à voir avec la situation dramatique faite au peuple grec, il nous a fallu quatre années pour commencer à hausser le ton face à Hollande et sa bande. Tsipras et les siens ne perdent rien pour attendre. □